

droit & liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix

MAI 1968 - N° 273 - PRIX : 2 FRANCS

KIESINGER ET LES NÉO-NAZIS

SUR LA
TRACE
DES
PIEDS
NOIRS



■ U.S.A. : L'ÉTÉ
SERA ORAGEUX



KATIA, robe à traîne en gros-grain, forme empire : 349 F.

Personnalité, budget ?

Pronuptia tient
compte de tout...

« De quel budget disposez-vous ? »

Lorsque l'hôtesse d'accueil vous a discrètement posé cette question, tout devient merveilleusement facile chez Pronuptia : vous savez que la toilette de vos rêves, celle que vous allez choisir parmi des centaines de modèles exclusifs ne va pas vous entraîner à une dépense excessive, dépassant vos possibilités.

Et pour accompagner et harmoniser votre robe, toujours selon votre personnalité, Pronuptia vous propose un choix prodigieux de coiffes, voiles, jupons spéciaux, lingerie fine, gants et chaussures blanches...

Absolument tout ce dont vous avez besoin pour la cérémonie de mariage se trouve chez Pronuptia, à tous les prix.
(Robes de mariées de 159 F. à 2000 F.).

PRONUPTIA

PARIS, 18 Faubourg Montmartre 770-2379

ouvert de 9 h. 30 à 20 heures (jusqu'à 22 heures le mercredi)

Thérèse-Boutique, 106, av. Général Leclerc (14^e) 828-1869

ALENÇON, 57, cours Clémenceau
AMIENS, Tour Perret
ANGERS, 53, rue Saint-Aubin
AVIGNON, 40, rue Bonneterie
BASTIA, 10, bd Auguste-Gaudin
BAYONNE, La Féria, allées Paulmy
BELFORT, 3, avenue Wilson
BESANÇON, 17, Grande-Rue
BEZIERS, 4, avenue A.-Mas
BORDEAUX, 12, cours d'Intendance
BREST, 39, rue Emile Zola
CAEN, 6, place de la Résistance
CARCASSONNE, 43, rue du Marché
CHATEAURoux, 12, av. de la Gare
CHERBOURG, 3 bis, rue Christine
CLERMONT-FERRAND, 14b, pl Gaillard
DIJON, 22, rue Michelet
DOUAI, 14, rue des Ferronniers

GRENOBLE 15, rue de la République
LA ROCHELLE, 38, rue Saint-Yon
LENS, 75, boulevard Basly
LILLE, 50, rue Faidherbe
LIMOGES, 1, rue Jean-Jaurès
LORIENT, 11, rue du Couëdic
LYON, 8, place des Jacobins
MARSEILLE, 79, rue de Rome
METZ, 15, rue des Clercs
MULHOUSE, 25, rue des Boulangers
NANCY, 20, rue Gambetta
NANTES, 3, rue de Gorges
NICE, 2, avenue Malausséna
NIMES, 31, rue de la Madeleine
ORLÉANS, 54, rue des Carmes
PAU, 14, rue des Cordeliers
PERPIGNAN, 20, rue de l'Ange
POITIERS, 164, Grande Rue

REIMS, 7, Galerie d'Erlon
RENNES, 6, rue de la Monnaie
ROUEN, 13, rue Grand-Pont
ST-ETIENNE, 29, av. de la Libération
SETE, 18, rue Alsace-Lorraine
STRASBOURG, 4, r. des Fcs-Bourgeois
TOULON, 15, rue d'Alger
TOULOUSE, 5, rue de Rémusat
TOURS, 6, rue Nationale
TROYES, 24, rue de la République
VALENCE, 36, rue des Faventines
VALENCIENNES, 25, rue de Famars
VENDOME, 6 bis, Fg Chartrain
NOUMEA, 9, avenue Foch

BRUXELLES, 16, rue Jules Van Praet
LAUSANNE, 35, rue de Bourg
MONTREAL, Galerie Bonaventure

BON : veuillez me faire parvenir gracieusement votre documentation

Nom : _____

Adresse (ville, rue, n°, départ.) _____

Date du mariage _____

A retourner à, la Maison PRONUPTIA la plus proche de votre domicile

Droit et Liberté

OPÉRATION SURVIE

ON doit la vérité à ses amis.

Et la vérité est que, chaque mois, régulièrement, notre revue et le M.R.A.P. affrontent une situation financière dangereuse pour leur existence même.

Il n'y a là rien d'étonnant : toute la presse doit faire face à de très lourdes charges sous lesquelles plus d'un journal a succombé. A cela s'ajoute l'ampleur toujours croissante, la diversification des activités de notre Mouvement, la multitude des tâches et des interventions qui lui sont demandées, en fonction de l'actualité, de l'intérêt suscité par l'action antiraciste.

Pour que cette action continue, il nous faut rapidement, très rapidement rétablir l'équilibre.

Et cela n'est possible que si tous nos amis, membres du M.R.A.P., lecteurs de Droit et Liberté, ceux qui approuvent nos réalisations, nous aident.

COMMENT ?

En s'abonnant à Droit et Liberté et en collectant des abonnements ; en prenant pour soi-même et en plaçant autour de soi des cartes d'adhésion, des bons de soutien.

De plus, en ces circonstances exceptionnelles, une aide exceptionnelle est indispensable. Par des moyens exceptionnels : dons importants, collectes, versements mensuels.

Chacun doit se demander : ai-je fait tout mon possible ? Et imaginer quel vide se créerait, quelle responsabilité ce serait pour nous tous, si notre combat cessait.

C'est un appel extrêmement pressant que nous lançons.

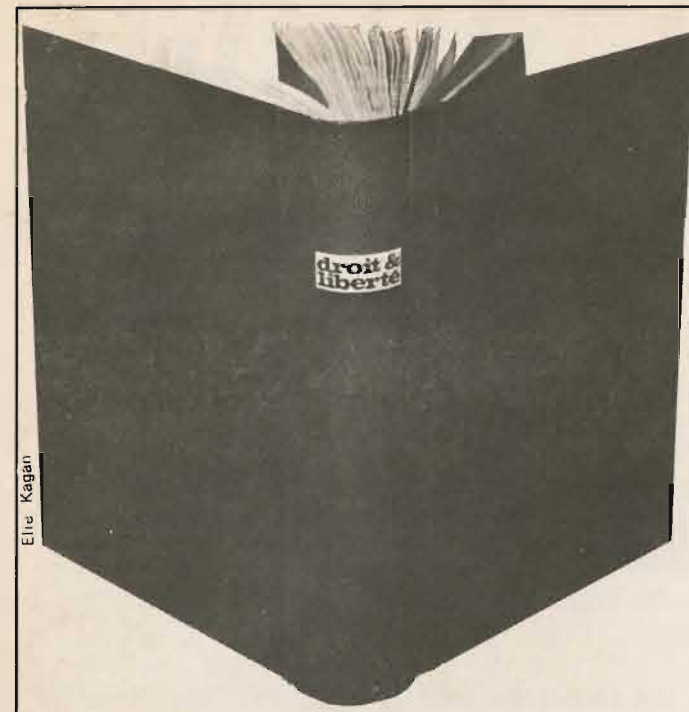
Faites que le M.R.A.P., que Droit et Liberté, puissent remplir leur mission.

Faites-le tout de suite.

**LE SECRÉTARIAT NATIONAL
DU M.R.A.P. :** Charles Palant, secrétaire général, Moktar Allab, Alexandre Chil-Kozlowsky, Armand Dimet, Alain Gausse, Albert Lévy, Sally N'Dongo, Charles Ovezarek, Hugues Steiner.

(Bulletin de souscription et de commande en page 10)

DROIT ET LIBERTÉ - N° 273 - MAI 1968



RELIEZ VOTRE COLLECTION DE DROIT ET LIBERTÉ

« Droit et Liberté » vous propose sa reliure — système à broche, mise en place instantanée — couleur vert sombre, pour les numéros de l'année. Prix : 10 F (+ 2 F pour frais d'envoi).

Les numéros qui vous manquent pour que votre collection soit complète peuvent vous être envoyés au prix de 1,50 F (numéros de 1967) ou de 2,00 F (numéros de 1968).

Si vous n'avez pas conservé les numéros anciens, vous pouvez commander les 11 numéros de 1967 dans leur reliure pour le prix de 25 F (+ 2 F pour frais d'envoi).

VOUS AUREZ A VOTRE DISPOSITION, SOUS UNE FORME ÉLÉGANTE ET MANIABLE UNE DOCUMENTATION INDISPENSABLE

BULLETIN

M	Adresse	
commande la reliure « Droit et Liberté » de couleur	12 F (1)	
s'abonne pour un an (abonnement ordinaire)	20 F (1)	
(abonnement de soutien)	40 F (1)	

Vous joint par chèque bancaire, mandat, chèque postal (1), la somme de
« Droit et Liberté » : 30, rue des Jeûneurs, Paris 2^e. C.C.P. 6070-98.

(1) Rayer la mention inutile.

DANS NOTRE



COURRIER

Avec les travailleurs immigrés

J'ai été très surpris, en lisant, dans le dernier numéro de **Droit & Liberté**, le compte rendu de la journée du 24 mars 1968 avec les travailleurs immigrés, de ne pas voir figurer, page 19, le nom de la Fédération Léo-Lagrange, une des principales organisations luttant efficacement en faveur des travailleurs immigrés. Nous lui devons beaucoup de réalisations et d'aide, non seulement pour notre mouvement l'U.G.T.S.F., mais pour l'ensemble des travailleurs étrangers. Je vous serais très obligé de bien vouloir apporter la correction nécessaire dans le prochain **Droit & Liberté**. En témoignage de nos amis de la Fédération, il faut les encourager et les soutenir car leur exemple est à suivre.

Je voulais aussi apporter une précision au sujet du message de solidarité, page 25, du C.N.J.A. Je vous signale que les stages (longue durée et week-ends dans des familles) ont été, à l'origine, lancés par l'U.G.T.S.F. et la Fédération Léo-Lagrange, en 1965 et en 1966. En 1967, nous avons eu la participation du C.N.J.A.

Sally N'DONGO
Président de l'Union générale des Travailleurs Sénégalais en France
92 - BOIS-COLOMBES

En remerciant notre ami Sally N'Dongo du complément qu'il apporte au compte rendu publié le mois dernier, précisons que la Fédération Léo-Lagrange était représentée le 24 mars à l'assemblée de solidarité avec les travailleurs immigrés, par M. Vincent. Celui-ci est cité, page 35, dans « l'encadré » intitulé : « De nombreuses personnalités ».

A trop bon marché

Je reçois seulement votre lettre du 12 janvier, qui est un rappel à l'ordre de payer mon abonnement. Je regrette réellement de ne l'avoir pas encore fait, mais vous encouragez la négligence de plusieurs façons !

D'abord vous continuez d'envoyer vos revues même aux lecteurs qui « oublient » de vous payer et, de plus, le ton généreux de votre revue donne bonne

Une mise en page gênante

Votre numéro d'avril présente un intérêt certain. Mais un détail de mise en page m'a choquée. A la page 38, cette publicité pour « Sangène »... me gêne, placée à côté du beau et poignant texte sur le ghetto de Varsovie. Quand on a vu les illustrations des deux pages précédentes et que l'on tourne la feuille, on a l'impression très nette d'une sorte de camouflet, bien involontaire de votre part, je le sais.

Bien sûr, composer un journal est toujours difficile, surtout lorsqu'on est tenu à y insérer la publicité qui l'aide à vivre. Mais à la page 6, la demi-page en hauteur pour « Jeune Afrique » occupe à peu près le même espace et n'aurait pas présenté le même inconvenient, me semble-t-il...

Mme M.T. MEUNIER
Paris (5^e)

conscience à trop bon marché à ses lecteurs : on la lit, on est content de voir ce que l'on pense mieux écrit que si on l'avait fait soi-même, et on se sent libéré de toute autre obligation.

Dr Jacques AGHION
New York

Une collecte

58,50 F : c'est le montant de la collecte faite dans notre établissement en faveur du M.R.A.P.

Prière de continuer à nous envoyer plusieurs exemplaires de **Droit & Liberté** pour la bibliothèque de nos internes.

Ecole O.R.T.
67 - STRASBOURG

Les choses comme elles sont

Ainsi j'ignorais totalement qu'un être de « race pure et noble » (car je suppose que le personnage dont vous publiez la lettre anonyme dans la rubrique « Dans notre courrier » du numéro d'avril 1968 se prend pour tel !), soit capable d'écrire ces ordures et que, de plus, il puisse pousser la « noblesse » jusqu'à ne pas signer son torchon. Dans mon ignorance, je prenais une lettre anonyme pour un procédé de vil poltron alors que, toujours selon la conception de ce personnage, c'est sans doute un signe distinctif de noblesse et de pureté de race !

Votre principe de ne pas publier de lettres anonymes est excellent en soi. Malgré cela, je pense qu'il n'est pas mauvais de publier parfois de si nobles lignes. La hargne de ces êtres « supérieurs » démontre que l'action salutaire du M.R.A.P. fait mouche. C'est encourageant et cela ne gêne nullement le M.R.A.P. Comme dit le proverbe : « Les chiens aboient et la caravane passe ».

Par ailleurs, j'ai lu attentivement la lettre de Mme Jeannine Verdes-Leroux-Hugon, de Paris, laquelle appelle des remarques (...)

L'amitié de Mme Verdes-Le-

roux-Hugon va d'abord aux réfugiés arabes. C'est son droit le plus absolu. Ce n'est cependant pas une raison suffisante pour se refuser à voir les choses comme elles sont dans la réalité, à savoir :

1^o Depuis sa création il y a 20 ans, Israël n'a jamais cessé d'être harcelé par le terrorisme arabe. Par un travail gigantesque, les paysans juifs ont transformé en grandes cultures ce que les Arabes ont laissé à l'état de désert et c'est à cause de ce terrorisme de 20 ans qu'ils ont été nommés les « paysans-soldats » puisqu'ils étaient bien obligés d'aller au champ en armes pour assurer leur protection. Et si l'on établissait une liste des morts que cela a coûté, on arriverait probablement à un « joli » total.

2^o Que le problème des réfugiés arabes, qui touche le cœur de Mme Verdes-Leroux-Hugon, soit extrêmement douloureux et injuste, voilà qui est absolument hors de doute... comme il est hors de doute que les Arabes eux-mêmes n'ont jamais voulu le résoudre.

Les Israéliens démontrent d'une façon éclatante ce que l'on peut faire d'un sol ingrat... à condition, bien entendu de s'y mettre. Les Arabes et les réfugiés pourraient en faire autant mais il est moins fatigant de ne rien faire.

Dans notre monde si merveilleusement « évolué », les déplacements de populations, avec tout ce que cela comporte de tragique, ne sont malheureusement pas rares. Mais naturellement, lorsque contrairement aux réfugiés palestiniens, ils ne servent pas d'aliment à des campagnes d'excitation à la haine, à la destruction et au génocide, on trouve des solutions et même en moins de 20 ans.

Georges A. BLUM
67 - Strasbourg

Nous publions, depuis un an bientôt, des lettres de nos lecteurs exprimant des points de vue divers, voire contradictoires, sur le Moyen-Orient. Nous estimons en effet que les divergences politiques ne doivent pas faire obstacle à une action commune contre le racisme sous toutes ses formes et pour une solution pacifique. Au contraire, de tels échanges ne peuvent que favoriser une meilleure connaissance de tous les aspects de la situation, donc une meilleure

compréhension des problèmes posés.

Pourtant, en laissant à chacun la responsabilité de ce qu'il écrit, il est un point de cette lettre que nous ne pouvons laisser sans réponse. Prétendre que, si les Arabes n'ont pas mis leurs terres en valeur aussi bien que les Israéliens, c'est parce qu'« il est moins fatigant de ne rien faire » est une attitude inadmissible. Le monde arabe fait partie de ces peuples du Tiers-Monde, sous-développé, longtemps colonisé, maintenu dans la misère, l'ignorance et l'humiliation par les puissances étrangères qui exploitent leurs richesses (en l'occurrence le pétrole) ; Israël, au contraire, sans que cela mette en cause la vaillance de ses habitants a bénéficié de moyens techniques modernes, d'une aide économique massive, et surtout d'une population culturellement et techniquement formée. C'est dans un tel contexte qu'il faut également examiner et comprendre la situation des réfugiés arabes, pour ne pas voir seulement dans leur misère et leur inadaptation, le résultat d'une mauvaise volonté délibérée et systématique. Tout cela demande une réflexion approfondie.

A un niveau plus élevé

Je me permets de joindre ma voix à toutes celles, plus autorisées que la mienne et que j'espère nombreuses, qui vous auront fait part de leurs inquiétudes et de leur amertume, devant certaines initiatives du gouvernement israélien.

La plus grave, à mon sens, est la décision du gouvernement israélien de marquer par un défilé militaire à Jérusalem le XX^e anniversaire de la proclamation de l'Etat d'Israël. D'abord, dans les circonstances présentes, une telle manifestation risque, à tort ou à raison, d'être interprétée comme une provocation et, en tout état de cause, il y a là-bas déjà suffisamment de points chauds pour qu'on ne jette pas de l'huile sur le feu. Ensuite, n'y aurait-il pas assez d'intelligence et d'imagination en Israël pour fêter pareil anniversaire d'une manière à la fois plus éloquente et plus conforme à son génie ?

Après la guerre des Six Jours, la retenue, la réserve de tout le peuple israélien victorieux en a plus imposé que sa victoire même. C'est à un niveau plus élevé que celui des armes que doit se situer cette victoire. Sur le plan des armes seules, elle ne peut être que précaire. Et c'est en rabaisser la gloire et en déna-

turer le sens que de vouloir la fêter par un déploiement d'armes comme n'importe quelle autre victoire.

Les autorités israéliennes ont proclamé, et à juste titre, que, pour la première fois dans l'histoire, Juifs chrétiens et Arabes chrétiens ont pu célébrer les fêtes de Pâques dans une totale liberté des cultes, aussi que les Musulmans jouissent du libre accès de leurs lieux saints. Incroyants et croyants ne peuvent que s'en féliciter et voir là comme une amorce encore bien fragile certes, mais encourageante, vers une nouvelle communauté. Faut-il prendre le risque de la détruire ?

Je le clame comme je le sens, si imparfaite que soit mon expression : dans une telle commémoration, c'est trahir l'esprit d'Israël que de ne pas donner la primauté aux manifestations de fraternité et de paix. Le peuple dont le « bonjour » signifie « paix » vaut mieux qu'une parade militaire.

Mme J. GORDON
04 - Digne

L'action extrêmement positive

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque de 50 F.

Je me permets d'espérer que vous trouverez bien deux mille personnes comme moi qui, par montants identiques, vous aideront à couvrir le montant des 10 millions d'anciens francs qui vous est nécessaire. Il est vrai que j'ai pu me rendre compte personnellement dans mon entourage que la position que vous avez cru devoir prendre sur la question d'Israël au moment des événements de l'année dernière vous a fait du tort auprès de pas mal de vos sympathisants.

Mais il ne faut pas négliger pour cela l'action extrêmement positive que vous avez toujours eue dans la lutte contre le néonazisme, le danger de sa renaissance et, en général, contre tout ce qui est racisme ou antisémitisme.

M. L. TSEVERY
Paris-3^e

Robes et Ensembles



58, Faubourg Poissonnière
Paris-10^e

Tél. : 770-34-82 - 824-53-63

gaie comme son soleil



CUBA

3 semaines Paris-Paris tout compris
2 départs par semaine du 13 Mai au 2 Octobre
Renseignements et documentation : **1545^F**



13, rue Laborde
Paris 8^e
Tél. : 522.05-59

JE DESIRE RECEVOIR VOTRE DOCUMENTATION

NOM PRÉNOM

ADRESSE

A DÉCOUPER

DHL

dans ce numéro

ÉTATS-UNIS : L'ÉTÉ S'ANNONCE ORAGEUX

Après un assassinat, avant les troubles qui s'annoncent, Shofield Coryell fait le point 8-12

UNE LEÇON DE COURAGE

Jacques Monod, qui reçut à Paris Martin Luther King, rend hommage au disparu 10-11

LES CHEMISES BRUNES SONT-ELLES DÉMODÉES ?

Les fascistes anglais le prétendent. Mais les troubles raciaux qui naissent en Grande-Bretagne laissent à penser le contraire 14-15

KIESINGER ET LES NÉO-NAZIS

Beate Klarsfeld analyse la situation actuelle en République fédérale allemande 16-17

Le dossier du mois

LES PIEDS-NOIRS

Un Français sur quarante-cinq 19-26

LE SPORT SACRÉ DES INDIENS

L'art merveilleux d'une civilisation assassinée 27-28

NOTRE COUVERTURE

La répression d'une récente manifestation antiraciste aux Etats-Unis (Associated Press)

droit & Liberté

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)
Tél. 488-09-57 - C.C.P. - Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 20 F
- Abonnement de soutien : 40 F
- Etranger : 30 F

BELGIQUE

MRAX (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie).
43, avenue de Berchem, Sainte-Agathe - Bruxelles 8 - Tél. 27-56-39.
Abonnements : MRAX, 15, Square Léopold - Bruxelles 2 - C.C.P. 73-64-15

- Un an : 200 FB.
- Soutien : 400 FB.

SUISSE

Librairie Rousseau - 36, rue Jean-Jacques-Rousseau - Genève - C.C.P. 12.7249.

- Un an : 18 F

GAGNEZ UN VOYAGE A CUBA



Isabelle Arnstam

(ou un des nombreux autres lots : appareils photo, transistors, disques etc.)

grâce au concours d'abonnements de "DROIT et LIBERTÉ"

ARTICLE I Un grand concours d'abonnements à **Droit et Liberté** est ouvert le 1^{er} avril 1968; il se terminera le 1^{er} mars 1969.

ARTICLE II Ce concours est ouvert aux Comités locaux du M.R.A.P. et à quiconque, abonné ou non à **Droit et Liberté**, souhaite y participer à titre individuel.

ARTICLE III Les abonnements recueillis seront ainsi comptabilisés : un abonnement normal (20 F) sera compté **un** point, un abonnement de soutien (40 F) **deux** points.

ARTICLE IV Les renouvellements d'abonnements en cours ou à échéance ne peuvent pas être enregistrés.

ARTICLE V Les participants doivent adresser dans un délai maximum d'un mois à l'administration de **Droit et Liberté** (1) les abonnements recueillis, pour que les nouveaux abonnés puissent recevoir aussitôt la revue.

ARTICLE VI Le premier prix du concours, accordé au participant qui aura totalisé le plus grand nombre de points est **un séjour de trois semaines pour deux personnes à Cuba**, offert par "15 Club". **De nombreux autres prix — livres d'art, postes à transistors, disques, appareils-photo — seront distribués.**

ARTICLE VII Le jury du concours est composé des membres du secrétariat du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.).

ARTICLE VIII Le jury proclamera les résultats le 21 mars 1969.

(1) 30, rue des Jeûneurs, Paris-2^e - C.C.P. 6070-98. Les concurrents qui le désirent peuvent demander à *Droit et Liberté* des formulaires qui leur permettront de contrôler sans cesse la progression de leurs efforts.



Associated Press

Les émeutes dans les ghettos noirs recommencent chaque été, chaque fois plus dévastatrices. Pour le gouvernement américain, une seule réponse : perfectionner la répression. Jusqu'au jour où le point de rupture sera atteint... (nos photos : Chicago l'été dernier).

L'ÉTÉ S'ANNONCE ORAGEUX

par Shofield Coryell

« **M**ARTIN LUTHER KING, champion de la non-violence, vient d'être tué par l'Amérique raciste! »

Ces paroles, prononcées au lendemain du crime par un activiste du mouvement noir, résumant de façon sommaire mais exacte la vérité profonde au sujet de l'assassinat de celui qui était devenu un symbole de l'opposition active à la persécution raciste.

Le Révérend Abernathy qui preno ia

place laissée vide par le pasteur King à la tête de son organisation (Southern Christian Leadership Conference) vient de son côté d'alerter l'opinion contre le danger imminent et réel qui pèse sur tout militant noir.

« Ce qui m'inquiète, dit-il, ce n'est pas tellement l'assassin lui-même — il peut s'agir d'un fanatique qui croit qu'il travaille pour Dieu — mais le climat général qui l'a engendré ».

C'est donc en tant que crime social et

non pas sous l'angle d'un crime isolé ou individuel qu'il convient de juger de l'assassinat, qui n'a pas manqué de déclencher une vague de soulèvements à travers les ghettos noirs des Etats-Unis.

Cette « Amérique raciste » qui a tué King est aussi l'Amérique qui depuis des années mène une guerre de génocide contre la population vietnamienne en lutte pour son indépendance et le droit de choisir librement son propre système social et politique.

« Notre victoire sera commune »

Un courant de sympathie agissante pour le Vietnam se développe surtout chez les jeunes noirs qui répugnent à l'idée d'être envoyés comme chair à canon au Vietnam afin d'y réprimer un soulèvement des opprimés, dans le seul intérêt des grands « trusts blancs », auxquels les commandes de guerre aussi bien que la surexploitation des travailleurs noirs aux Etats-Unis mêmes rapportent des bénéfices énormes.

Ainsi lors d'un congrès qui réunit à New York, quelques jours après le meurtre de King, 700 délégués d'une série d'organisations noires luttant contre la guerre du Vietnam, le message de soutien suivant fut envoyé aux représentants du Front



L'HOMMAGE DE PARIS A MARTIN LUTHER KING

Il était nécessaire que Paris dise sa colère après l'assassinat du pasteur Martin Luther King et il revenait tout naturellement au M.R.A.P. d'organiser l'hommage que la population de la capitale devait rendre au combattant antiraciste disparu.

Le 9 avril, le jour même de ses obsèques, ses amis se rassemblaient au Cirque d'Hiver.

Le premier, Pierre Paraf, président du M.R.A.P. évoqua « l'admirable destin du pasteur Martin Luther King », la situation des noirs aux Etats-Unis et la guerre faite au peuple vietnamien, « ce double crime d'avoir jeté dans la jungle, sur les routes de l'exode, mutilé, tué tant d'hommes, de femmes et d'enfants innocents et d'avoir retardé en même temps l'œuvre de réhabilitation des noirs où les Etats-Unis auraient trouvé l'honneur et la paix ». « Contre les ennemis de cette paix, contre les racistes qui saisissent l'occasion de tous les conflits pour tenter de nous diviser, sachons maintenir notre vigilance et notre unité. »

Après la déclaration de Jacques Monod qu'on lira par ailleurs, le journaliste américain, William-Gardner Smith, expliqua les conséquences probables de l'assassinat du pasteur King, en Amérique où, indiqua-t-il, le climat de racisme atteint jusqu'aux couches les plus misérables de la population blanche. W.G. Smith invita à regarder la réalité en face : « Martin Luther King voulait prouver que l'amour est plus fort que la haine ; il est mort dans ce combat. » Et l'été prochain sera très « chaud » aux Etats-Unis, les soulèvements y seront plus nombreux que l'an dernier, des commandos entreront en action. Pour l'orateur, la lutte des noirs est une lutte nationale. Mais une prise de conscience des éléments sains de la population blanche est encore possible : ainsi le 9 avril, des dockers, blancs et noirs, faisaient grève en hommage à la mémoire du disparu. « La lutte sera dure et longue ; elle annonce la chute

de l'empire romain moderne et la naissance d'une Amérique juste et démocratique », dit G.W. Smith.

Enfin Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P. souligna que « l'assassinat de Martin Luther King porte la marque de ceux qui, aux Etats-Unis, sont à la fois les adversaires de tous progrès humains et, en toutes occasions, les partisans, les seuls partisans de la violence ».

« Sur la tombe de cet homme d'Eglise, déclara-t-il encore, s'inclinent avec le même respect, avec la même douleur, croyants et incroyants qui lui vouaient une même admiration, car il était de ceux pour qui la promesse du paradis dans le ciel conduit d'abord les hommes à l'indispensable combat pour en finir avec l'enfer sur la terre (...) Les assassins ne peuvent détruire ni la force des idées ni la puissance des aspirations qui les portent. »

Le meeting se termina avec la projection de *La marche*, ce très beau film qui décrit les préparatifs et le déroulement de la colossale manifestation organisée par les associations antiracistes américaines en août 1963 à Washington.

A ce meeting du Cirque d'Hiver étaient présents MM. Waldeck Rochet, secrétaire général du P.C.F., Jean Schaffer, secrétaire de la C.G.T., Cornélis, représentant Pax Christi, Philippe Bernard, de la Ligue des Droits de l'homme, Pidoux-Payot, éditeur des œuvres du pasteur King, l'écrivain Michel Leiris, Mme Francette Seligman, de l'Union des femmes françaises, ainsi que les délégués de la Fédération Léo-Lagrange, des Eclaireurs de France, du C.R.I.J.E.F., de la C.G.T.-F.O., des étudiants protestants de France, de l'Union chrétienne des jeunes gens, etc.

Le P.S.U., le syndicat national de l'enseignement du second degré, les démocrates grecs en exil avaient envoyé des messages de solidarité.

National de Libération du Sud Vietnam.

« Nous sommes conscients du fait qu'en détruisant l'impérialisme américain vous apportez votre aide à notre lutte de libération nationale. De notre côté, en nous efforçant de détruire la colonisation du peuple noir à l'intérieur des Etats-Unis nous secondons votre lutte. Nos deux peuples ont un ennemi commun et notre victoire, elle aussi, sera commune. Continuons à travailler ensemble dans ce but ».

Ce congrès — convoqué par la National

Black Anti-War Anti-Draft Union — a décidé de soutenir activement toutes les formes de résistance contre la conscription, et cela dans le double but d'aider la lutte des Vietnamiens et de sauver les vies des jeunes noirs que le gouvernement envoie mourir au Vietnam.

Objectivement, comme l'a indiqué récemment dans une interview Eldridge Cleaver, le porte-parole du groupe nationaliste très dynamique « les Panthères Noires », le combat des noirs américains

est à la fois une lutte de classes et une lutte de libération nationale.

45 millions de dollars

Selon Cleaver, qui vient d'être incarcéré pour son activité antiraciste : « Nous sommes opprimés parce que nous sommes noirs, mais nous savons bien que cette oppression a pour but l'exploitation économique. Nous avons affaire à la fois à l'exploitation et à l'oppression raciale et nous ne croyons pas qu'il soit possible de

MARTIN LUTHER KING ET L'ANTISÉMITISME

DANS une lettre adressée le 10 octobre 1967 à la revue *Jewish Currents*, le pasteur Martin Luther King déclarait, à propos de l'antisémitisme :

« Le S.C.L.C. a toujours dénoncé énergiquement l'antisémitisme et continuera à le faire, et non pas seulement parce que l'antisémitisme est immoral — bien que cela constitue une raison suffisante — mais il est utilisé pour diviser noirs et juifs qui ont pourtant efficacement collaboré dans la lutte pour la justice. Il porte préjudice aux noirs parce qu'il alimente la doctrine du racisme qu'ils ont tout intérêt à détruire. Si tel individu, juif ou chrétien, est un exploiteur, il se comporte ainsi par cupidité et non pas en vertu de principes religieux, exactement comme un criminel — qu'il soit noir ou blanc — exprime ses tendances antisociales et non pas les valeurs éthiques de sa race (...).

« L'antisémitisme noir, dans ses limites est essentiellement un phénomène des ghettos du Nord ; il n'existe pratiquement pas dans le Sud. Le citadin noir a des liens de parenté uniques et spéciaux avec les juifs. D'une part, il est associé aux juifs comme à des compagnons les plus dignes de confiance, les plus généreux dans la lutte pour les droits civiques. D'autre part, il les affronte quotidiennement comme ses exploiters les plus directs dans le ghetto lorsqu'ils sont propriétaires de taudis ou commerçants rapaces. Les juifs se sont volontairement identifiés aux noirs dans la lutte pour la liberté, sous l'impulsion de leur confiance religieuse et culturelle en la justice. Les autres juifs qui pratiquent le commerce sont les remanences des communautés plus anciennes. Un grand nombre des noirs du ghetto vivait autrefois dans le voisinage des juifs. Certains commerçants et propriétaires restèrent alors que survenaient des changements de population. Ils obéissent à leurs principes d'hommes d'affaires et non à une morale juive, mais la nuance est difficile pour les noirs qu'ils maltraitent. Ces noirs, frustrés et saisis d'une colère irrationnelle, colportent des épithètes racistes. Ils aident sottement à répandre ce poison social qui porte préjudice à eux-mêmes et à leur peuple.

« Ce serait une erreur immorale et tragique que d'identifier la masse des noirs au très petit nombre d'entre eux qui cèdent à des slogans vils et malhonnêtes, de la même manière qu'on ne doit assimiler sans commettre une faute sérieuse tous les juifs aux quelques-uns d'entre eux qui maintiennent les noirs sous leur domination économique. »

→ *négliger l'un ou l'autre de ces aspects.* »
Ainsi à Memphis, les quelques éboueurs blancs de la ville se sont joints à leurs camarades noirs dans le mouvement revendicatif qui avait motivé la venue de King et qui a obtenu satisfaction peu après le crime.

Malgré leur caractère spontané et peu organisé, les soulèvements qui ont suivi le meurtre de King — comme les soulèvements précédents — étaient dirigés en grande partie contre la propriété des exploiters blancs, puisque les actions les plus typiques et les plus répandues étaient les

incendies et la « récupération » de biens de consommation dans les magasins.

Les dommages résultant de la semaine de lutte dans tout le pays étaient considérables, et les compagnies d'assurances ont calculé leurs pertes totales à plus de 45 millions de dollars, chiffre bien inférieur néanmoins à celui des pertes subies à la suite des soulèvements de l'été dernier dans la seule ville de Detroit. C'est la revanche des opprimés qui vivent dans la misère au sein de la « société d'abondance », volés quotidiennement par les commerçants, presque toujours blancs, qui pratiquent dans les ghettos des prix exorbitants.

Pour faire face à la situation littéralement « explosive » sur le « deuxième front », celui de la « guerre des races », le gouvernement fédéral a mobilisé 25 000 soldats et 40 000 gardes nationaux, qui ont joint leurs forces à celles des polices locales dans une centaine de villes à travers les Etats-Unis. Actuellement, des dizaines de milliers de soldats suivent un entraînement spécial afin de réprimer plus « scientifiquement » les soulèvements attendus pour cet été. Les armes les plus meurtrières seront mises à leur disposition — tanks, produits chimiques, etc. Car la fameuse « guerre contre la pauvreté » de Johnson est devenue tout simplement une guerre contre les pauvres.

Violence, misère, chômage

A Chicago, en effet, le maire Daley a donné l'ordre à la police de « tirer pour tuer » la prochaine fois que se produira une rébellion des noirs, et la tendance au durcissement semble l'emporter chez les autorités locales aussi bien que nationales, malgré le rapport de la Commission officielle qui reconnaît les injustices infligées



Elle Kagan

Jacques Monod à la tribune du meeting du Cirque d'Hiver. A sa droite, Pierre Paraf, Charles Palant, William Gardner Smith

UNE LEÇON DE COURAGE

par Jacques Monod

Prix Nobel

Il y a 20 ans, très exactement le 30 janvier 1948, un saint du 20^e siècle, le premier héros de la non-violence, Gandhi, libérateur de l'Inde, était assassiné par un hindouiste...

La dépouille sanglante de ce vieillard chétif avait abrité une des plus grandes âmes qui aient éclairé notre terrible siècle. De telles âmes cependant sont immortelles. Nous l'avons eu lorsque la puissante figure de Martin Luther King nous a été révélée par sa prédication, par son combat pour l'homme, pour sa liberté, pour sa dignité. L'âme de Gandhi avait retrouvé un corps. Un corps hier encore vigoureux et jeune, aujourd'hui abattu.

Une maîtrise totale

Vingt ans après son maître, et comme lui, Luther King a souffert le martyr, auquel d'ailleurs il s'était préparé : je le sais, car il me l'avait dit.

Associations ces deux hommes dans l'hommage rendu. C'est ainsi que Luther King lui-même l'aurait voulu, et c'est ainsi que cet hommage prendra tout son sens, car il ne s'agit pas seulement d'honorer l'homme assassiné, et de pleurer sa mémoire, mais d'affirmer comme lui et comme son maître que le combat créateur continue pour la liberté de l'homme et pour sa dignité. Car leur combat était universel.

En luttant pour l'Inde et pour sa liberté, Gandhi ne combattait pas tant l'opresseur que l'oppression elle-même, ce poison qui paralyse et empoisonne l'âme du maître autant que celle de l'esclave.

Ce n'est pas seulement pour ses frères de race que Luther King exposait sa vie, mais pour les blancs de son pays autant que pour les noirs. S'il a souffert et lutté, s'il est mort pour son peuple, c'est parce qu'il voyait en lui le témoin exemplaire de tout ce qu'il faut abolir partout : la misère, l'ignorance, l'humiliation. En combattant l'oppression, il voulait libérer l'opresseur autant que l'opprimé. En dénonçant l'injustice, c'est à tous, noirs et blancs, qu'il voulait rendre le sens, le goût, l'expérience de la justice. En attaquant le racisme, ce n'est pas seulement ses frères noirs qu'il voulait relever de l'humiliation, mais aussi ceux de ses compatriotes blancs encore prisonniers de cette passion ignoble née de la peur, nourrie de haine et de mensonge.

On n'abolit pas la violence en s'y livrant. On ne guérit pas la peur en l'attisant. Répondre au racisme par la haine

raciale, ce n'est pas s'y opposer, c'est l'adopter. La non-violence pour Martin Luther King, comme pour Gandhi, était non seulement la seule forme de combat qu'il crût digne des valeurs qu'il défendait, mais aussi la seule qui pût les faire triompher.

Je dis bien un combat, car la non-violence pour King, comme pour Gandhi, était la négation même du pacifisme. Loin d'éviter l'affrontement, il le recherchait. Loin d'admettre la soumission à des lois injustes, il s'interdisait l'obéissance et prêchait le refus le plus absolu, celui qui, venu du fond de la conscience, s'affirme inébranlable. Combat qui exige de soi une maîtrise plus totale, un courage plus constant et plus lucide que tout autre. Combat où la défaite et la mort elle-même peuvent être gages de victoires futures. Combat où l'homme s'affirme, se définit, se construit lui-même tel qu'il veut devenir. Pour Luther King comme pour Gandhi, l'attitude non-violente s'identifiait, disait-il, à la vérité elle-même.

Dans la non-violence la liberté, la dignité n'étaient pas seulement défendues, elles étaient d'emblée conquises.

Pour tout dire, la non-violence pour ces grandes âmes, c'était d'abord la conquête de soi-même, et le respect des hommes. C'est à une telle conquête que Martin Luther King invitait ses compatriotes. Gardons-nous de trahir sa pensée et d'utiliser sa mort pour humilier ce grand peuple d'Amérique, victime aujourd'hui, comme hier nous l'étions nous-mêmes, ne l'oublions pas, des injustices commises sur son sol.

Avons-nous brisé les chaînes ?

Écoutons la leçon de Martin Luther King, qui écrivait : **« Le mouvement ne cherche pas à libérer les noirs au prix de l'humiliation des blancs. Il veut libérer la société américaine et aider le peuple tout entier à se libérer par lui-même. »**

Écoutons cette leçon : elle s'adresse à nous comme aux autres peuples. Avons-nous pleinement conquis, pour nous, cette liberté ? Avons-nous brisé à jamais les chaînes du stupide orgueil national ? Avons-nous pleinement compris que le respect de soi ne se mesure jamais au mépris des autres ? Et croyons-nous assurer à tous ceux qui vivent sur notre sol, la justice, la fraternité et la liberté ?

Le vrai, le seul hommage digne de ces grands hommes serait, avec eux, et grâce à eux, parmi nous, une telle prise de conscience.

(Texte de l'allocution prononcée au meeting organisé par le M.R.A.P. au Cirque d'Hiver à la mémoire de Martin Luther King).

OPÉRATION SURVIE

Nom Prénom
Adresse
Pour assurer l'action du M.R.A.P. et de « Droit et Liberté », en réponse à l'appel publié en page 3, je vous envoie ci-joint la somme de
par chèque bancaire, chèque postal, mandat (rayer les mentions inutiles).

Veuillez m'envoyer :

- une feuille de souscription (qui me permettra de collecter dans mon entourage),
- un carnet d'abonnements à « Droit et Liberté ».

« DROIT ET LIBERTÉ », 30, RUE DES JEÛNEURS, PARIS-2^e C.C.P. PARIS 6070-98

DES CAMPS DE CONCENTRATION

Le Comité de la commission de la Chambre des représentants enquêtant sur les activités dites anti-américaines propose rien moins que d'ouvrir les « centres de détention » proposés par la loi McCarran !

La loi McCarran prévoit l'ouverture de tels « centres » pour l'isolement en temps de guerre de personnes considérées comme dangereuses pour la sécurité nationale.

Le rapport du comité, établi principalement par un personnage au passé politique aventureux, Philip Abbott Luce, indique qu'on pourrait interner dans les camps ceux des Américains qui participent aux manifestations contre le racisme.

Le texte propose également l'établissement de « cartes de recensement » pour les « quartiers pauvres », cartes qui « aideraient les autorités à dépister les suspects ». Il n'est pas inutile de préciser que l'euphémisme « quartiers pauvres » désigne en fait les quartiers noirs.

Pour résoudre le « problème noir », M. P.A. Luce et ses amis voudraient qu'on interne les uns et qu'on fiche les autres. C'est en quelque sorte une « solution finale » qu'ils envisagent.

d'ordre : « Contre la guerre et l'oppression raciale ».

Le combat des noirs pour leur propre liberté — combat qui se heurte aux structures essentielles de la société capitaliste elle-même — fait partie d'une lutte plus générale contre la violence, la misère, le chômage (souvent conséquence du progrès technique), l'injustice et la guerre impérialiste. Ce sont les failles de la société américaine — malgré ses richesses et en partie à cause d'elles — dont les noirs sont les premières, mais non les seules victimes.

Quant aux blancs qui se réclament d'une « gauche américaine » encore embryonnaire, ils comprendront de plus en plus clairement la nécessité de créer, au sein de la population blanche, des organisations vraiment anti-impérialistes avec qui les noirs, en lutte pour leur libération, auront intérêt à former une coalition efficace contre l'ennemi commun — les puissants intérêts financiers et industriels du pays qui s'enrichissent par la guerre et l'oppression, à l'intérieur du pays comme à l'extérieur.

Il est significatif que les éléments les plus progressistes du pays — blancs aussi bien que noirs — considèrent actuellement la lutte contre le racisme comme la question-clé de la société américaine et il est intéressant de constater que les manifestations gigantesques du 27 avril pour exiger la fin de l'agression américaine au Vietnam se sont déroulées sous le double mot

→ à la population noire et préconise des réformes dans les domaines essentiels de l'emploi, du logement, de l'éducation, etc. C'est d'ailleurs pour faire pression sur le pouvoir afin que les promesses se traduisent en actes que la grande « marche des pauvres » — préparée par King — a eu lieu à Washington.

Réservé aux

GALERIES BARBÈS

MEUBLES

55, Boulevard Barbès, 55

QUE SE PASSE-T-IL ?

3-IV. — Après le discours du 31 mars du président Johnson, le gouvernement d'Hanoi déclare qu'il est prêt à prendre contact avec les Américains « pour décider avec ceux-ci de l'arrêt inconditionnel des bombardements. »

4-IV. — Le pasteur Martin Luther King est assassiné à Memphis (Tennessee).

5-IV. — Après l'assassinat du pasteur King, de graves émeutes éclatent dans plusieurs villes américaines, particulièrement Washington, Chicago, Detroit, New York.

● Coups de théâtre au procès de Pointe-à-Pitre : le commissaire central disparaît et les policiers se mettent en grève ; le tribunal décide la mise en liberté provisoire des inculpés guadeloupéens.

7-IV. — Toutes les forces de répression sont mobilisées aux Etats-Unis contre les noirs : 30 morts, des centaines de blessés, des milliers d'arrestations.

8-IV. — Cinquante mille personnes participent à la marche silencieuse organisée à Memphis à la mémoire du pasteur King, et en signe d'appui aux éboueurs noirs en grève.

● Une colonne blindée israélienne, appuyée de l'aviation franchit la ligne de cessez-le-feu au sud de la Mer Morte.

9-IV. — Les obsèques du pasteur King sont célébrées à Atlanta en présence de nombreuses personnalités.

16-IV. — Vingt-sept tombes israéliennes et neuf caveaux d'autres confessions sont profanés à Offenbach (Hesse) en République fédérale allemande.

● A Memphis (U.S.A.) où a été assassiné le pasteur King, la municipalité ultra-conservatrice capitule devant les 1.300 éboueurs noirs en grève depuis le 12 février.

● Jugement modéré à Pointe-à-Pitre : seuls les détenteurs de casiers judiciaires sont condamnés à des peines de prison fermes.

17-IV. — Selon un sondage effectué aux U.S.A., 58 % des Noirs et 35 % des Blancs rendent le « racisme blanc » responsable des émeutes de l'été 1967.

Vietnam

ESPOIR DE PAIX

Ces mois-ci doivent s'ouvrir à Paris des pourparlers entre les représentants du gouvernement de la République démocratique du Vietnam et ceux de la Maison-Blanche. Un espoir de paix apparaît donc enfin.

Mais la guerre que les Etats-Unis font au Vietnam entraîne encore chaque jour la mort de centaines de personnes, hommes, femmes et enfants.

De retour du Sud-Vietnam, un responsable de Terre des hommes, organisation d'aide à l'enfance dont le siège est à Lausanne, a confirmé l'insuffisance des installations hospitalières. Faute de soins, des centaines d'enfants meurent chaque jour, a-t-il indiqué (à l'hôpital de Da-Nang par exemple, il n'y a que 600 lits pour 1 400 blessés).

Avec l'accord du « gouvernement » de Saïgon, Terre des hommes a entrepris de sauver des enfants du Vietnam.

21-IV. — Le Comité exécutif olympique se prononce contre la participation de l'Afrique du Sud aux Jeux de Mexico.

● Le transit à travers le territoire de l'Allemagne de l'Est est refusé à quatre Berlinoises de l'Ouest appartenant au N.P.D.

● A Auschwitz, inauguration d'un pavillon à la mémoire des juifs.

24-IV. — En Grande-Bretagne, manifestation en faveur des thèses racistes de M. Enoch Powell.

● L'Assemblée générale de l'O.N.U. reprend sa 22^e session et décide d'examiner en priorité la question du Sud-Ouest africain.

● Les membres du Conseil des syndicats d'Afrique du Sud (T.U.C.S.A.) se prononcent pour l'admission de syndicats africains au sein du Conseil, malgré l'opposition gouvernementale.

27-IV. A Trèves, des manifestants défilent avec une effigie d'Adolf Hitler.

● Etat d'urgence aux Bermudes où arrivent des renforts britanniques qui doivent réprimer les manifestations des noirs du ghetto de Hamilton.

● A l'unanimité le Conseil de sécurité demande à Israël de renoncer au défilé militaire du 2 mai à Jérusalem.

28-IV. — Succès du N.P.D. aux élections du Landtag du Bade-Wurtemberg : les néo-nazis gagnent 12 sièges, avec 10 % des voix.

2-V. — Le vingtième anniversaire d'Israël est marqué par un défilé militaire d'une ampleur sans précédent : nombreuses protestations arabes.

● Responsable de 10.000 déportations, l'ex-collaborateur d'Adolf Eichmann, Franz Rademacher n'est condamné qu'à cinq ans de prison par le tribunal de Bamberg ; il bénéficie d'une mise en liberté conditionnelle.

3-V. — Sur proposition d'Hanoi, le président Johnson accepte que les contacts américano-viêt-namiens se déroulent à Paris.

L'organisation a demandé aux autorités américaines le transport gratuit d'enfants grièvement blessés et que les circonstances interdisent de traiter convenablement et efficacement au Vietnam même. « Ce transport peut être aisément assumé par les avions militaires américains qui ne cessent de se rendre du Vietnam en Europe et inversement », indiquait l'organisation, précisant que « sauf rares exceptions, on observe que ces mêmes forces armées, qui blessent ces enfants, ne se soucient aucunement de leur sort

et ne leur proposent nulle « compensation », alors que leur vie se trouve fréquemment déchirée à jamais et que leur avenir personnel et familial est gravement mis en péril ».

Les autorités américaines ont répondu négativement à la demande de Terre des hommes : « Tous passagers d'avions militaires doivent être munis d'ordres militaires et voyager pour affaires relevant du ministère de la Défense »...

Parfois la presse nous présente une belle image de la mission du G.I. au Vietnam :



« Dites-nous franchement votre avis ». Ce dessin, paru dans l'*Evening standard* montre que la grande presse ne dédaigne pas la démagogie raciste : le petit blanc est un chômeur qui cherche un emploi.

Grande-Bretagne :

LES CHEMISES BRUNES SONT-ELLES DÉMODÉES ?

« **S**TOPPEZ l'immigration des gens de couleur » — « Fermez les portes avant qu'il soit trop tard » — « Soutenez la Grande-Bretagne, ne la négriez pas ».

Tels étaient les mots d'ordre des centaines d'ouvriers de Birmingham et des usines des Midlands, des forts des halles de Smithfield, des milliers de dockers londoniens, des fonctionnaires des services de l'immigration qui, le 24 avril, puis le 26 avril, déclenchaient des grèves et manifestaient devant les Communes, soutenus par des mouvements semblables à travers toute l'Angleterre, malgré les consignes de leurs leaders syndicaux.

Au lendemain de l'adoption par les Communes du projet de loi contre la discrimination raciale, ces travailleurs, syn-

diqués pour la plupart, électeurs travaillistes, apportaient ainsi leur adhésion aux prises de position d'un député conservateur, Enoch Powell qui, le 20 avril à Birmingham évoquait devant son auditoire l'avenir d'une Angleterre « menacée » d'un « péril brun », envahie par les immigrants de couleur. « Il faut réduire l'immigration à des proportions négligeables et encourager la ré-émigration », exigeait-il sur le ton le plus alarmant.

Un bouquet de roses rouges

Ce discours, qui valut à Enoch Powell d'être exclu du « cabinet fantôme » conservateur, où il exerçait les fonctions de porte-parole à la défense et aux affaires du Commonwealth, trouva un écho imprévu dans la population. Un bouquet de roses rouges, soixante-cinq mille lettres favorables lui furent envoyées, et les journaux tels que *Sunday Express*, *Evening News*, *News of the World* ouvrirent largement leurs colonnes à ses supporters.

Si 53 % des Britanniques approuvent le projet de loi sur les relations raciales, un autre sondage d'opinion publié le 25 avril par le *Daily Sketch* fait apparaître que 93 % des Britanniques seraient favorables à une réduction sensible de l'immigration. Enfin selon un sondage que reproduit le *Daily Telegraph* trois Anglais sur quatre approuveraient M. Enoch Powell et le choisiraient pour succéder à M. Edward Heath à la tête du parti conservateur.

La situation est parfaitement définie par M. Aronsfeld, rédacteur en chef du journal de l'Institut des Affaires juives qui déclare au *Times* du 24 avril : « Pour beaucoup de gens, l'Angleterre connaît aujourd'hui une période d'humiliation nationale et de dépression économique, et elle se trouve dans un état psychologique comparable, dans une certaine mesure, à celui de l'Allemagne pré-hitlérienne. Je suis enclin à penser que les opinions exprimées par M. Powell rencontreront beaucoup d'écho. » On pourrait ajouter que les mesures votées récemment pour stopper l'entrée en Angleterre des Asiatiques de nationalité britannique venant du Kenya ont contribué largement à créer un tel climat. Cette situation est évidemment exploitée par les fascistes.

L'un des dirigeants des forts des halles de Smithfield, Dennis H. Harmston, qui s'était présenté en 1966 sous la bannière du **Mouvement d'Union anglaise fasciste** d'Oswald Mosley explique à Rita Marshall qui l'interviewait pour le *Times* (27 avril) : « Je crois que l'image du type « chemise brune » est démodée aujourd'hui. L'opinion publique compte. M. Powell fait un discours et la classe ouvrière britannique

descend dans la rue pour l'appuyer. Il a exprimé ce que les gens pensent. »

A la faveur d'un malaise économique grandissant dans le pays, de l'exploitation démagogique du mécontentement de la population, cette explosion raciste peut malheureusement dégénérer, et pourquoi pas ? — devenir contagieuse.

Marguerite KAGAN.

Nous avons demandé aux dirigeants des centrales syndicales françaises ce qu'ils pensaient des manifestations racistes qui se sont déroulées en Angleterre. Voici leur réponse :

LA C.G.T.

« Fidèle à la solidarité ouvrière internationale, la C.G.T. a toujours combattu le racisme quelle que soit la forme sous laquelle il se présente et partout où il se manifeste.

La France compte de nombreux travailleurs immigrés de nationalités différentes, la C.G.T. défend leurs intérêts et s'efforce de les unir à leurs frères français dans la lutte contre leurs exploités communs.

La récente manifestation du 1^{er} mai à Paris où étaient fraternellement mêlés travailleurs immigrés et français fut caractéristique de cette tradition de classe qu'il importe de cultiver dans l'intérêt du mouvement ouvrier mondial. »

Georges SEGUY, secrétaire général.

LA C.F.D.T.

« La paille raciste qui se trouve dans l'œil du voisin anglais... Les Français n'auraient-ils pas eux aussi des responsabilités.

La communauté française se doit d'être vigilante ; qui peut prétendre qu'elle sera à tout jamais préservée des conflits raciaux ?

Car les Pouvoirs publics et le patronat, en exploitant et discriminant les travailleurs étrangers comme ils le font, ont pris la très lourde responsabilité d'un risque de conflits.

Pour ce qui concerne l'Angleterre, spontanément nous faisons confiance à l'action anti-raciste du syndicalisme britannique. Le Trade-Union Congress, s'est toujours manifesté dans ce domaine d'une manière exemplaire.

La C.F.D.T. appelle tous les travailleurs de France à s'engager solidairement dans ses syndicats pour obtenir l'une des meilleures garanties contre le racisme, l'égalité entre les hommes, l'égalité des conditions de vie, logement, travail ; en un mot : de dignité. »

Pierre MANGHETTI, secrétaire confédéral.

F.O.

« Les manifestations ouvrières en faveur des thèses racistes de M. Enoch Powell ont vivement ému les militants de la Confédération Force Ouvrière.

Le mouvement syndical s'était toujours honoré jusqu'ici de défendre l'ensemble des exploités, sans aucune considération de race ou de religion.

Et comment ne pas rappeler, au lendemain du 1^{er} mai, que cette journée a précisément pour but d'exprimer la solidarité universelle du monde du travail, par-dessus toutes frontières.

C'est pourquoi on ne peut que regretter profondément les manifestations rétrogrades des dockers de Londres. En souhaitant que cette xénophobie qui confine au racisme pur et simple soit rapidement réduite au silence par une saine réaction des populations.

Le mouvement syndical libre ne manquera pas, en ce qui le concerne, de mettre tout en œuvre pour combattre un état d'esprit qui est la négation même des droits de l'homme. »

Charles VEILLON, secrétaire confédéral.

un soldat casqué et armé tient dans ses bras un petit Vietnamien auquel il sourit paternellement...

France

« OCCIDENT » IMPUNI

ENCOURAGE par l'impunité dont il jouit, le mouvement fasciste *Occident* multiplie ses méfaits : croix-gammées peintes, inscriptions anti-juives tracées dans Paris, dans les 9^e et 10^e arrondissements en particulier, ou dans la banlieue comme récemment à Lochère. Ici et là,

des organisations, des personnes sont attaquées : ainsi à Sarcelles, à la suite de la projection du 17^e parallèle une jeune fille est agressée, le 24 avril, une réunion de l'U.N.E.F. est violemment troublée.

Quelques jours plus tôt, le 19, une librairie et un cinéma sont attaqués : cette fois, *Occident* revendique ses méfaits dans un communiqué !

Au Quartier latin, un climat de violence a été depuis longtemps instauré, dont *Occident* porte la première responsabilité.

Et on peut s'étonner, pour le moins, que les forces de police aient brutalement réprimé les récentes manifestations d'étudiants alors que les gens d'*Occident* peuvent continuer d'agir à leur guise. Un responsable du



Inscriptions antisémites dans le 9^e arrondissement. « Occident » revendique ses provocations en toute impunité

Elie Kagan

Comité étudiant du M.R.A.P., Jean-Emile Fortin a été grièvement brûlé par une grenade lacrymogène : il est actuellement hospitalisé.

Nous l'avons dit : la loi permet de mettre fin aux « activités » d'*Occident*. Qu'attend-on donc pour l'appliquer ?

Positions

SANS RELÂCHE

DANS une « tribune » publiée par le *Nouvel observateur* (24 avril), Pierre Mendès-France invite les forces de progrès à contribuer à l'infléchissement du cours des événements au Moyen-Orient comme elles l'ont fait pour le Vietnam.

« La responsabilité devient lourde de ceux qui, consciemment ou non, prennent leur parti de la mort, des souffrances et de l'insécurité de millions d'êtres et invitent les Israéliens ou les Arabes à ne pas appliquer la judicieuse résolution du 22 novembre 1967 votée aux Nations unies par le Conseil de sécurité enfin unanime (1) », écrit notamment l'ancien président du conseil qui précise : « Il est temps que partout dans le monde, et d'abord en France, les forces de progrès se réveillent, pèsent de tout leur poids dans la balance de la paix et de la guerre et ne laissent plus de répit à ceux dont dépend la seule et unique solution de la

(1) Voir « Droit et Liberté » n° 272.

raison (...). L'opinion publique, si elle est mobilisée, peut encore créer un climat tel qu'il sera impossible de refuser la mise en place des dispositifs indispensables à la sauvegarde de la paix.

« Il faudra ensuite exiger que le Conseil de sécurité adopte sans tarder les mesures nécessaires à l'application de sa résolution du 22 novembre 1967.

« Au lieu de prendre parti fanatiquement dans un conflit dont le pire peut encore à chaque instant sortir, au lieu d'exciter les colères et les sectarismes, prenons conscience qu'il n'est pour nous qu'un devoir : c'est de contribuer à rapprocher deux peuples héritiers d'une même tradition, c'est de travailler sans relâche pour que s'établisse la paix. »

Un événement d'importance est cependant intervenu à Dakar le 19 avril dernier, lors d'une session de l'Union interparlementaire à laquelle étaient représentés cinquante pays dont six pays arabes et Israël. A la commission pour l'étude des questions politiques, à laquelle participaient les chefs de délégation, Israéliens et Arabes se sont trouvés d'accord pour appuyer « toutes les idées exprimées dans la résolution du Conseil de sécurité ».

Mais le défilé organisé dans la ville sainte à l'occasion du 20^e anniversaire d'Israël et passant dans la Jérusalem occupée a été ressenti par toutes les populations arabes comme une provocation et comme l'affirmation du mépris des décisions de l'O.N.U.

AU MOULIN DES IMBECILES

DANS le « Figaro littéraire » (29 avril), Louis Martin — Chauffier après avoir analysé « De Gaulle, Israël et les juifs » de Raymond Aron, « Peut-on être juif aujourd'hui ? » de Roger Ikor et « Nasser tel qu'on le loue » d'Emmanuel Berl, écrit :

« On m'excusera, après avoir passé un moment en la compagnie d'hommes qui forcent le respect, d'entraîner le lecteur du côté de la mare à purin. Ce ne sera pas long mais il faut le faire. Un éditeur et un directeur de collection qui proclament leur unité de vue (MM. Jean-Jacques Pauvert et Jean-François Revel) viennent de sortir de l'oubli un produit du délire malsain d'E. Drumont : c'est une anthologie de textes de l'auteur de *La France juive*. Tous les livres de cet individu sont à la disposition des chercheurs à la Bibliothèque nationale et ailleurs. Son message n'est donc pas perdu. En lui donnant la résonance qu'on lui offre aujourd'hui, on n'apporte rien d'utile, mais de l'eau au moulin des imbéciles parmi lesquels se recrutent les antisémites les plus violents, les seuls que Drumont peut encore intéresser.

« Cela d'autant plus que, au

lieu de donner ces textes comme des « documents » — l'explication ne vaudrait pas cher, mais enfin... — on les fait présenter par un Emmanuel Beau de Loménie, dont l'introduction confine à la provocation.

« Mais peut-être, simplement, veut-on profiter des circonstances d'un certain climat, pour « faire de l'argent ». Ce serait désolant. Est-ce possible ? »

Immigration

MENACES D'EXPULSION

AU 50 quai de Chesnay, à Gagny, vivent 10 familles, soit 65 personnes dont 45 enfants.

Ces abris de fortune insalubres, surpeuplés, c'est encore trop pour les travailleurs algériens qui y habitent ! A trois reprises, ils se sont vus notifier un avis d'expulsion, le dernier étant applicable le 8 mai. Que leur offre-t-on en échange ? Rien, la rue !

« Maintenant il fait chaud. Je mets une tente dehors et voilà... » dit M. Benrezzag père de sept enfants. C'est une boutade à résonance dramatique : à l'heure actuelle, aucun relogement n'est prévu ; les familles vivent dans l'angoisse de l'incertitude. Leur seul espoir : un



Le bidonville de Gagny : un parmi tant d'autres...

Elie Kagan

Beate Klarsfeld arrêtée le 2 avril à Bonn au cours d'une séance du Bundestag où elle avait crié : « Kiesinger nazi ! »



A. D. F. Bild

QUAND la Démocratie-Chrétienne allemande, fin 1966, a choisi pour chancelier Kurt-Georg Kiesinger je me suis informée sur son passé et j'ai compris que les bases d'une renaissance du nazisme étaient plus solides qu'on ne le croyait. En effet si la C.D.U., qui représente 45 % des électeurs, considérait qu'un ancien nazi de 1933 devenu par la suite directeur-adjoint de la propagande nazie vers l'étranger était un candidat valable, c'est que dans l'esprit de ces citoyens le national-socialisme et le III^e Reich avaient perdu leur visage néfaste et condamnable.

Cette conviction s'est renforcée lorsque, quelques jours après, la Social-Démocratie, environ 40 % des électeurs, a accepté d'entrer dans une coalition dirigée par un pareil chancelier.

Au moment où il était évident que l'ensemble des Allemands estimaient que leur pays devait jouer un rôle politique à la mesure de sa puissance économique, l'apparition au premier plan d'une pareille personnalité à la tête du gouvernement signifiait pour moi bien autre chose que les analyses des principaux spécialistes de la presse internationale. Des journalistes comme M. Grosser dans *Le Monde* n'ont pas craint de parler de « Chancelier de compromis », « d'homme sans grand caractère » et de « chance pour l'Allemagne » à propos de M. Kiesinger et de la grande coalition.

Les yeux fermés sur l'évidence

Pour ma part, j'ai réagi immédiatement et, dans plusieurs tribunes libres de *Combat*, j'ai insisté sur l'aveuglement de ceux qui n'admettaient pas le danger inhérent à M. Kiesinger. Comment un homme qui fit partie de l'état-major de Ribbentrop, dont il était l'homme de liaison avec Goebbels, et qui était l'homme-clef de la propagande nazie dans le monde pouvait-il n'être qu'un petit comparse dans la catastrophe aventure hitlérienne ? Comment lui qui passa un an et demi en prison après 1945 et qui ne fut libéré que par le début de la guerre froide pouvait-il manquer de caractère et de capacités quand, 20 ans après, il se retrouvait chancelier ?

Aussitôt, mes craintes se sont confirmées tandis que les yeux de beaucoup de Français restaient fermés à l'évidence du « roi nu ». De chancelier de transition, M. Kiesinger a rapidement donné au peuple allemand l'image d'un leader en qui il pouvait se reconnaître avec satisfaction. On le vit bientôt assurer sa domination au sein de la C.D.U., dont il devint à la surprise générale (pas la mienne) le chef incontesté. On le vit bientôt de même devenir le chef

KIESINGER ET LES NÉO-NAZIS

par Beate Klarsfeld

incontesté du gouvernement allemand en dépit de la courageuse personnalité de son ministre des Affaires étrangères M. Willy Brandt, ancien résistant paralysé par l'appareil politique de la Social-Démocratie aux mains d'hommes beaucoup moins socialistes que nationalistes de la pire espèce. On le vit bientôt, dans des discours retentissants qui ont accéléré l'évolution dangereuse de la psychologie du citoyen allemand, réaffirmer avec autorité la volonté de l'Allemagne de ne pas accepter le *statu quo* européen : refus de reconnaître les frontières orientales de l'Allemagne, refus de reconnaître la République Démocratique Allemande, première étape d'une réunification pacifique, refus de renoncer aux armes nucléaires, mise au point d'une législation dictatoriale d'état d'urgence, sapement des bases de l'imprescriptibilité des crimes de guerre pour 1969, attaques répétées contre la partie de la jeunesse allemande qui s'insurge contre le renouvellement des erreurs du passé.

Car la véritable opposition allemande a surgi au grand jour et cela n'a pas été pour m'étonner : je suis berlinoise, je reviens régulièrement dans ma ville natale qui est le microcosme de l'Europe de l'après-guerre et la ville la plus politisée du continent, et j'y ai noué des contacts réguliers avec des étudiants. L'apparition des étudiants dans la rue était inévitable, et il y a déjà quelques mois j'ai écrit que très bientôt la violence allait être le caractère dominant de la lutte politique en Allemagne. Pourquoi ? Parce que les étudiants n'ont décidé de se battre que contraints et forcés par leur adversaire : la société allemande d'aujourd'hui qui a naturellement secrété ses extrémistes, les adhérents du N.P.D. dont le nombre croît chaque jour.

Il ne faut pas être abusé par des apparences qui sont complaisamment soulignées par les groupes de pression ; le véritable extrémisme et le véritable danger en Allemagne est celui qui s'appuie sur une tradition ancrée dans l'esprit de la masse des citoyens : le militarisme, l'esprit de revanche et l'impérialisme. Il y a là bien plus d'un siècle à rattraper au niveau de l'individu.

Le souvenir de Hans et Sophie Scholl et de leurs quelques amis et professeurs décapités dans leurs 20 ans est resté vivace dans le cœur de la jeunesse libérale. Il les guide au fond, comme moi, beaucoup plus que telle ou telle théorie, car leur réaction et la mienne ont été avant tout une volonté de réintroduire la morale dans la politique. On dit toujours :

Ces jeunes sont inexpérimentés, ils ne savent pas ce qu'ils veulent. On ne dira jamais trop jusqu'où va leur expérience et ce qu'ils refusent. Le passé, ce sont eux les seuls en République fédérale allemande qui le connaissent, qui l'admettent et qui, en conséquence, veulent édifier une autre Allemagne, meilleure. La montée du nazisme, sa prise de pouvoir, le déclenchement de la guerre, les souffrances des

Beate Klarsfeld a étudié le passé du chancelier Kiesinger ; elle a dit ce qu'elle savait ; cela lui a valu d'être licenciée de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, et d'être inculpée.

Désireuse de faire connaître ses inquiétudes, elle analyse ici la situation en Allemagne après les nouveaux succès du N.P.D. ; elle a participé récemment à plusieurs

meetings en Allemagne fédérale. Le 9 mai, elle parlera à Berlin avec l'écrivain Günther Grass. Le mardi 14 mai à 17 h 30, elle fera une conférence à Paris, 44 rue de Rennes.

hommes, Auschwitz, la honte du peuple allemand, sa division en deux Etats, la faillite de la dénazification, la démission politique des citoyens dans les mains d'Adenauer, le Mur, tout cela ils le savent par cœur. Ils sont les seuls à avoir chaussé les lunettes magiques créées par Günther Grass dans *Les années de chien* et qui permettent de voir leurs parents tels qu'ils étaient il y a 25 ans. Mettez-vous à leur place et ne dites pas comme tant de voix officielles qu'il y a aujourd'hui des fascistes en Allemagne parce qu'il y a des antifascistes. Soyez lucides ! Si l'on voit aujourd'hui les antifascistes se battre c'est parce qu'à la vérité le fascisme est en train de reprendre sa place, la première en Allemagne. Les succès du N.P.D. ? Rien d'autre que ceux de l'aile droite de la C.D.U. Les succès de la C.D.U. ? Rien d'autre que la désagrégation du parti socialiste qui perd les électeurs flottants qu'il a gagnés en reniant un authentique socialisme.

« On pourra toujours s'entendre »

Le programme du N.P.D., de la C.D.U. et de certains dirigeants S.P.D. n'ont rien de différent, tous s'épaulent et se complètent ; il suffit de lire les mots d'ordre de Kiesinger rappelés plus haut. D'ailleurs von Thadden a bien dit : « Avec un gentleman comme M. Kiesinger on pourra toujours s'entendre ». 1969 verra sans doute la coalition C.D.U.-N.P.D., ce parti étant manifestement protégé par le chancelier qui, systématiquement, minimise le danger néo-nazi et met l'accent sur le péril d'une jeunesse universitaire révoltée, en fait la seule résistance à la marée brune.

Le temps des troubles est commencé pour l'Europe d'ou Américains et Soviétiques se retirent progressivement sans avoir résolu le principal problème du continent : le problème allemand. La division de l'Allemagne doit trouver une solution ; elle sera militaire ou pacifique. Avec Kiesinger, Strauss, von Thadden, avec une Bundeswehr moderne, confiante et déjà noyauté plus que tout autre corps de l'Etat par le N.P.D., avec des trusts tout-puissants, avec des citoyens enrégimentés vous pouvez être assurés de la voie que choisirait l'Allemagne.

La paix en Europe passe par le succès du socialisme en Allemagne et là tout est à faire encore pour que la S.P.D. appuyée sur une jeunesse généreuse reprenne son rôle d'opposition, fasse entendre la voix de la raison et rétablisse dans une petite mesure un équilibre que la grande coalition a rompu en privant les opposants de toute possibilité d'action parlementaire. Ce sont les antifascistes qui souffrent indéniablement plus de la coalition que le N.P.D., qui prospère à son ombre.



Indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique

Pour la première fois une publication entreprend de faire le point sur l'ensemble du continent. Quarante journalistes spécialisés étudient depuis le début de l'année la situation politique, économique, sociale et culturelle de chaque pays. Documenté et sérieux, vivant et facile à lire, AFRIQUE 67-68 répond à toutes les questions que vous pouvez vous poser. C'est un outil d'information incomparable.

Date de parution : Décembre 1967.

Deux éditions séparées, l'une en Français, l'autre en Anglais : 400 pages, 500 planches en couleurs, format 22 x 28.

Bon à retourner à Jeune Afrique, 51, avenue des Ternes - PARIS-17^e.

Veuillez m'abonner à prix réduit à Jeune Afrique (25 semaines à 25 F).

Veuillez m'envoyer Afrique 67-68 au prix de prépublication.

10 F pour l'édition française.

25 F pour l'édition anglaise ;

NOM :

ADRESSE :

(Jeune Afrique C.C.P. Paris 166 75 51)



sursis, un prompt rélogement dans des conditions décentes qui assurent l'intégrité des familles, qui permettent aux travailleurs de conserver leur emploi et aux enfants de ne pas changer d'établissement scolaire en cours d'année.

LE PROGRAMME DES TRAVAILLEURS SENEGALAIS

L'UNION générale des travailleurs sénégalais en France s'est réunie en assemblée générale le 21 avril dernier à Puteaux.

Notre ami Sally N'Dongo, président de l'U.G.T.S.F., a présenté le compte-rendu des activités de l'organisation et présenté le programme suivant pour la période à venir :

— renforcement de l'alphabetisation et de la formation professionnelle agricole ;

— création d'un fonds de solidarité pour assurer la sécurité des chômeurs et des malades sans ressources ;

— création d'un champ collectif au Sénégal qui permettrait de renforcer les comptes des travailleurs qui sont bloqués ;

— préparation de l'avenir des stagiaires agricoles dans la perspective de leur retour au pays, en collaboration étroite avec le gouvernement sénégalais ;

— appel à tous les Sénégalais en France, en particulier aux étudiants, pour une mobilisation générale en faveur de l'éducation civique de leurs compatriotes qui se trouvent hors du pays.

Hier et aujourd'hui

LE VRAI MAURRAS

B RANLE-BAS de combat dans les milieux de la « Restauration nationale » : Charles Maurras aurait cent ans. *Aspects de la France*, nouvelle monture de *L'Action Française*, voue un numéro spéciale à son héros et loue, semaine après semaine, ce « prophète du 21^e siècle » (Pierre Debray dixit), ce « têtard magnifique » (Jacques Perret) ce « poète victime de l'épuration ».

Minute, évidemment, saisit l'occasion pour saluer en Maurras un de ses maîtres à penser.

Nous n'oublions pas qu'en 1952, ayant bénéficié d'une « grâce médicale », Maurras s'empressait de reprendre la plume pour préconiser à nouveau l'instauration d'un « antisémitisme d'Etat ».

Nous nous souvenons aussi de ses articles quotidiens sous l'occupation, qui étaient autant d'appels fanatiques à la haine, au crime, justifiant et favorisant la déportation, l'extermination des juifs, les exécutions de patriotes. « Si la peine de mort ne suffit pas... il faut prendre des otages parmi les membres de la famille et exécuter », écrivait, le 30 août 1943, cet auxiliaire de la Gestapo. En 1941, saluant le « statut des juifs » élaboré par son ami Xavier Vallat, il proclamait : « Il convient d'assortir de peines sévères les manquements qui seraient faits en cette matière... Il faut que des châtiments exemplaires frappent les délinquants. »

Tel fut celui que d'aucuns voudraient présenter maintenant comme un doux poète provençal, un doctrinaire profond, un admirable journaliste.

Sport

LA BATAILLE DE MEXICO

P OUR justifier une éventuelle réintégration de l'Afrique du Sud aux Jeux Olympiques, M. Avery Brundage, président du Comité international, avait déclaré que « les Jeux Olympiques se déroulent entre individus, non entre nations ». Mais l'apartheid pratiqué dans ce pays n'exclue-t-il pas les mNoirs des compétitions sportives ?

Certains milieux ont crié à la « politisation » des Jeux Olympiques. A ceux-là, un porte-parole du Conseil supérieur du sport africain, M. Hombessa, a répondu : « Notre lutte se place sur le plan des principes olympiques, et si nous avons la conviction que malgré une discrimination politique, il n'y avait plus de discrimination sportive en Afrique du Sud, nous accueillerions à bras ouverts les sportifs sud-africains, en tant que sportifs africains ».

Quoiqu'il en soit, on doit se réjouir de ce que les racistes, ceux de Prétoria et d'ailleurs, aient perdu la bataille de Mexico.

LE DOSSIER DU MOIS



LES PIEDS NOIRS

Pendant très longtemps, ils se sont voulu, pour la plupart d'entre eux, avant tout « Européens d'Algérie » ; puis ils se sont revendiqués comme « Français d'Algérie ». Enfin ils se sont souvenus que les Algériens avaient appelés leurs ancêtres venus de France, d'Espagne, d'Italie, de Suisse, etc., les « Pieds-Noirs ». Et c'est sous ce qualificatif qu'ils sont entrés dans l'histoire de la décolonisation.

Bien souvent, on a, par ignorance, présenté les « Pieds-Noirs » comme un bloc homogène. Mais la société européenne d'Algérie était aussi divisée que l'était la société de France et maintes fois, on a vu, en Algérie, Européens et Juifs engagés dans des actions communes avec des Algériens.

Ceci étant, la très grande majorité des « Pieds-Noirs » n'a pas su comprendre à temps les changements que l'Histoire imposait.

Jusqu'en 1962 pourtant les organisations algériennes, particulièrement le F.L.N., proclamaient que la lutte pour l'indépendance n'avait aucun caractère racial.

S'adressant aux Européens d'Algérie en 1960, le F.L.N. indiquait : « C'est la terre qui façonne l'homme. Et la terre algérienne nous a façonnés. Elle nous a si bien marqués que nous pouvons vivre ensemble ».

Quant aux Juifs, les mêmes organisations ont toujours envisagé avec une sympathie particulière leur réintégration dans la nation algérienne. Dans un document publié par la Fédération de France du F.L.N. en 1959 (« Les Juifs d'Algérie dans le combat pour l'indépendance nationale »), il était dit : « Vous êtes partie intégrante du peuple algérien : il ne s'agit pas pour vous de choisir entre la France et l'Algérie, mais de devenir des citoyens effectifs de votre véritable pays ».

Mais ce qui était encore possible en 1961, pour les uns et pour les autres, ne l'était plus en 1962 : l'O.A.S. était venue qui avait instauré un climat de terreur tel que beaucoup, qui voulaient rester en Algérie, furent emportés par le mouvement d'exode.

Une page d'histoire est maintenant tournée. « Dépatrés ? », « rapatriés ? » la querelle est une querelle de mots. Les « Pieds-Noirs » sont là : ils deviennent chaque jour davantage des « Français d'origine algérienne ».



La prise d'Alger en 1830 et l'exode de 1962 sont deux parenthèses qui ferment une période de l'histoire résolue à jamais. Les « Pieds-Noirs » ont dû finalement s'intégrer en France...



UN FRANÇAIS SUR QUARANTE-CINQ

par Léo Palacio

COMME les Hébreux qui après la destruction du deuxième temple de Salomon se sont dispersés à travers le monde en une lente et cruelle diaspora, les « Pieds-noirs » ont commencé à quitter leur terre natale dès qu'aux yeux de certains, il apparut que les deux protectorats français d'Afrique du Nord et ce qui constituait alors les départements français d'Algérie et leurs prolongements sahariens marchaient vers leur indépendance.

Les premiers à donner le signal du départ furent les Européens de Tunisie après que

la Régence fut passée de l'autonomie interne à l'autonomie totale. Ce fut ensuite au tour des Français et des Juifs du Maroc après les massacres d'Azemmour et d'Oued Zem, de Fès et de Meknès en 1955. Ceux d'Algérie restèrent accrochés à leurs espoirs malgré les attentats sur les personnes et les biens jusqu'au moment où, en 1961, l'inévitable réaction déclenchée à partir de la Métropole aboutit à la création de l'O.A.S.

1.450.000 « Pieds-noirs » ont choisi la France, 30.000 seulement sont restés en

Algérie, 400.000 se sont établis en Israël, 50.000 en Espagne, 12.500 au Canada et 1.500 en Argentine.

Dans le courant de l'été 1967, j'ai rencontré à Philadelphie, aux Etats-Unis, une Française originaire d'Algérie qui avait quitté Oran en 1947, pour épouser un Américain qu'elle avait connu après le débarquement des troupes anglo-saxonnes en Afrique du Nord. Elle était âgée de vingt ans lorsqu'elle avait quitté sa ville natale. Aujourd'hui elle est devenue américaine à un tel point qu'elle parle sa langue maternelle avec l'accent yankee. Elle a suivi les événements d'Algérie à travers la presse des Etats-Unis, depuis l'insurrection du 1^{er} novembre 1954 jusqu'à la proclamation d'indépendance, le 5 juillet 1962.

Un Dupont sur six personnes

Lorsque, avec l'émotion que l'on devine, après avoir évoqué les heures douloureuses de l'exode et le départ en catastrophe de centaines de milliers de compatriotes, je lui parlai de la difficile intégration des « Pieds-noirs » au sein de la communauté française, elle me coupa brusquement la parole pour me demander :

— Les « Pieds-noirs » ? Mais qui sont les « Pieds-noirs » ?

Car pour cette Française d'Algérie américanisée, le terme de « Pied-noir » était inconnu. Elle connaissait bien des Indiens établis dans une réserve du nord des U.S.A., à la frontière du Canada — des Hurons ou des Iroquois, elle ne savait pas très bien — qui se qualifiaient de « Black-Foot », mais elle fut tout étonnée d'apprendre que le mot que je venais de placer dans notre conversation s'appliquait aux rapatriés d'Afrique du Nord.

Ce préambule était nécessaire pour préciser que le terme n'est que récemment entré d'une manière officielle dans la langue française et après un long cheminement dans la pensée des gens. Au début, il eut peut-être un sens péjoratif. Aujourd'hui, il figure dans le Petit Larousse (page 790 de l'édition de 1965) accompagné de cette définition : « **nom masculin (familier). Habitant de l'Algérie d'origine européenne. Pluriel : Pieds-noirs** ». Ce qui semble faux car les rapatriés de Tunisie et du Maroc sont fiers d'être aussi des « Pieds-noirs ».

Mais qui sont ces « Pieds-noirs » ? A quelle ethnie appartiennent-ils ? Jusqu'en 1944 c'étaient des inconnus pour les métro-

politains. Il fallut les débarquements de Normandie et de Provence, la libération de Marseille et de Lyon par les troupes de de Lattre de Tassigny, l'entrée triomphale dans Paris et Strasbourg de la division Leclerc, pour que la France, délivrée de ses chaînes par l'action conjuguée de la 1^{re} armée et de la 2^e D.B. composées en majeure partie d'appelés et de volontaires d'Afrique du Nord, européens, noirs et musulmans prenne subitement conscience qu'il existait, hors de l'hexagone, des centaines de milliers de concitoyens dont la censure de l'occupant lui avait fait ignorer les lauriers cueillis sur les champs de bataille de Bir-Hakeim et de Koufra, de Tunis et du Zaghouan, du Monte-Cassino et du Latium.

Ceux qui reçurent chez eux les premiers libérateurs enregistrèrent avec surprise les accents d'Oran, de Bône ou de Bab-el-Oued aussi différents entre eux que ceux du Niçois, du Marseillais ou du Bordelais. Ils apprirent aussi que si l'un d'eux s'appelait Dupont, cinq autres répondaient aux noms de Garcia, Gomez, Lubrano, Martinelli ou Lévy. Depuis quand étaient-ils Français ? Certains depuis leur naissance si leur père, né en Espagne ou en Sicile, avait déjà servi la France, d'autres depuis leur majorité si leur père avait gardé sa nationalité étrangère.

Mais lorsque débuta la « guerre d'Algérie », ce pays n'était, pour beaucoup, qu'une colonie qui coûtait cher aux contribuables français. Et quand, en 1962, sonna l'heure de l'indépendance, les « Pieds-noirs », dans l'esprit de certains n'étaient que des fascistes, des tueurs de l'O.A.S. ou des colons que leurs comptes en banque mettaient à l'abri du besoin.

Des révoltés de 1848 aux communards

Ceux qui pensaient de cette façon ignoraient que, dès le début du Front populaire en 1936, Oran s'était donné un député S.F.I.O. et avait envoyé de nombreux volontaires aux Brigades internationales de la République espagnole ; qu'en 1942 les réseaux de la France combattante avaient préparé le débarquement américain ; qu'à partir de 1945 la plupart des grandes villes, Oran et Sidi-Bel-Abbès en particulier, se donnèrent des municipalités communistes ; que d'autres cités, dont la capitale, eurent des conseils municipaux de gauche,

DES PIEDS-NOIRS CÉLÈBRES

LES « Pieds-noirs » ont donné nombre de célébrités à la littérature, aux sciences sociales, au théâtre et au cinéma, à la peinture, à la musique, au music-hall, au journalisme, au sport, à l'armée.

Selon leur degré d'« algérianité », ils sont parfois revendiqués en Algérie même comme Algériens : ainsi pour le peintre Sauveur Galliéro ou le poète Jean Sénac.

On peut ainsi citer les écrivains Albert Camus, Emmanuel Roblès, Max-Pol Fouchet, Jules Roy, Jean Pélegri (dans le domaine de l'édition, Edmond Charlot joua un rôle extrêmement important), les comédiens Pierre Blanchard, Yves Vincent, Roger Hanin, Jean-Claude Brialy, le spécialiste du monde arabe Jacques Berque, le musicien de jazz Martial Solal, les journalistes Jean Daniel et Albert-Paul Lentin, le chanteur Enrico Macias, le fantaisiste Guy Bedos, les boxeurs Marcel Cerdan, Alphonse Halimi (1) et Robert Cohen, le maréchal Alphonse Juin.

1. — A l'issue d'un match victorieux disputé en 1960 contre un boxeur anglais, Alphonse Halimi déclara avoir « vengé Jeanne d'Arc »...

que les députés communistes et socialistes furent nombreux à représenter l'Algérie à la Chambre, et que Bab-el-Oued, avant de devenir le fief de l'Algérie française en 1960, avait été auparavant le « bastion rouge » d'Alger la blanche.

C'était aussi oublier que les pionniers de la « conquête », ceux qui s'étaient vu attribuer des parcelles de marais pestilentiels ou de terres à palmiers-nains et à jujubiers, avaient été les indésirables de la monarchie de juillet, les ouvriers des barricades de 1848 et de 1851, les opposants au Second

Les Mahonnais et les Majorquins vinrent se fixer dans la Mitidja où leur expérience de l'irrigation permit d'intensifier les cultures maraîchères, notamment les tomates, les aubergines et les piments qui sont à l'origine d'un plat « pied-noir » : la frita ou tchatchouka.

Les Maltais et les Siciliens enfin, furent attirés par la province de Constantine où ils se consacrèrent à l'élevage des caprins et des ovins.

Une vague imprévue

Aujourd'hui, en vous promenant dans les rues des villes ou sur les routes des campagnes françaises sur quarante-cinq personnes que vous rencontrez vous aurez la chance de vous trouver en face d'un « Pied-noir ». Que font ces « Pieds-noirs » dont le nombre approche le million et demi ?

Des statistiques précises ont été dressées : 72 % des rapatriés, dont le niveau d'instruction est peu différent du niveau français connaissent déjà la Métropole avant d'être contraints de venir s'y installer ; 52 % se sont arrêtés aux études primaires ; 21 % ont reçu un enseignement supérieur ou technique ; 19 % ont atteint le baccalauréat ; 8 % ont poursuivi des études supérieures. Sur trois cent soixante mille chefs de familles recensés, 24 % sont des ouvriers ; 20 % des employés ; 18 % des commerçants et artisans ; 10 % des retraités ; 8 % des agriculteurs ; 8 % des cadres et des personnes exerçant des professions libérales ; 12 % des fonctionnaires.

En 1961, en prévision d'un exode qu'il avait sous-estimé, le gouvernement français avait créé un secrétariat aux rapatriés qu'il avait confié à M. Boulin. Et l'Assem-

D'où vient l'expression « Pieds noirs » ? Plusieurs « thèses » s'affrontent à ce sujet. Mais la plus vraisemblable est celle-ci : les Algériens qualifiaient ainsi les gens venus d'Europe tout simplement parce qu'ils portaient des chaussures noires. Ces chaussures sont entrées dans l'histoire...

Empire, les déportés de la Commune, les exilés de l'Alsace et de la Lorraine perdues en 1871.

D'autres immigrations étrangères devaient aussi contribuer aux succès de cette première colonisation. Les Espagnols chassés par la misère des provinces levantines et andalouses vinrent s'installer en Oranie dont la capitale avait été espagnole jusqu'au tremblement de terre de 1762, qui obligea la garnison du « presidio » à évacuer la ville. Ils s'établirent surtout dans la région de l'oued Mellah (la rivière salée) où ils créèrent le centre vinicole de Rio Salado ; à Saint-Denis du Sig et à Perrégaux où ils plantèrent oliveraies et orange-raies.

LES JUIFS : UNE COMMUNAUTÉ INTÉGRÉE

L'HISTOIRE récente fausse le jugement lorsqu'on évoque les juifs d'Algérie. Depuis la migration de 1962 (et même avant), les juifs sont assimilés à la masse des « Français d'Algérie ». Ainsi étudie-t-on l'histoire propre de cette fraction d'indigènes d'Algérie qui eut beaucoup de difficultés à se faire accepter comme véritablement française par les autres « Français d'Algérie ».

Français depuis 1870, les juifs vivaient en Algérie depuis plusieurs siècles. La communauté juive d'Algérie a une double origine : elle est en effet composée de berbères judaïsés et de réfugiés d'Espagne. Dans l'est algérien, il y eut des tribus berbères judaïsées, avant l'occupation romaine et surtout après la destruction du Temple de Jérusalem. C'est dans cette région qu'on situe l'histoire de la Kahina, reine berbère qui commanda la résistance à l'envahisseur arabe (697-702). Le grand historien Ibn Khaldoun assure que la Kahina et sa tribu étaient juives. La Kahina, après une victoire écrasante, dut cependant céder sous la pression des armées arabes. La tête de la reine fut portée au Calife et ses enfants se convertirent à l'Islam.

Des actions de grâce

Après la conquête arabe, la plus grande partie des tribus juives — tout comme les non-juives — se convertirent aussi. Ce qui resta des berbères judaïsés se concentra dans les villes.

C'est à la fin du XV^e siècle que la communauté juive recut un apport considérable : celui des juifs fuyant l'Espagne de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique. Quand Charles-Quint échoua dans sa tentative de soumission d'Alger (1541), les juifs de la ville multiplièrent les actions de grâce. Une prière se dit d'ailleurs encore aujourd'hui : les récitants remercient le ciel d'avoir détourné « la calamité espagnole ». Il faut bien dire qu'à cette époque les juifs d'Algérie, avec un statut particulier, n'avaient rien à envier à leur coréligionnaires d'Europe. Bien au contraire.

A partir du XVI^e siècle s'établirent dans les ports les « juifs francs ». Livournais pour la plupart, ils bénéficiaient de « franchise diplomatique » et de la protection de la France. Ils dominèrent peu à peu le commerce extérieur et jouèrent un rôle important dans les affaires de la Régence d'Alger. Les familles Busnach et Bacri sont, au début du XIX^e siècle, des puissances avec lesquelles il faut compter pour gouverner à Alger ! Leur commerce de graisses sera une des causes sinon le prétexte de l'intervention française.

Des agents de liaison

De 1830 à 1870, les juifs gardèrent leur statut d'indigènes. En 1865, quelques centaines d'entre eux sollicitent la nationalité française à la suite du sénatus-consulte sur l'Algérie. En 1870, Adolphe Crémieux, ministre français de la Justice, décrète que les juifs d'Algérie sont citoyens français. Beaucoup d'historiens ont établi une relation de cause à effet entre ce décret et l'insurrection berbère dirigée par El Mokrani en 1871. Ceci est-il plausible ? C'est si peu vraisemblable que les historiens algériens ont recherché les relations entre les insurgés et les juifs et non entre le décret et l'insurrection. Ainsi M. Mahfoud Kaddache, professeur d'histoire à l'Université d'Alger, affirme que les colporteurs juifs ont pu être des agents de liaison entre les différentes confréries religieuses musulmanes du littoral.

Le décret Crémieux ne suffisait pas à faire admettre les juifs comme citoyens français. Pendant trente années, des manifestations anti-juives furent organisées, qui visaient à obtenir l'abrogation du décret. Ces manifestations ne furent pas le fait des musulmans... En 1896, Constantine se donne pour maire un antisémite militant : Morinaud. En 1897, c'est Oran qui est gérée par une équipe d'« anti-juifs » : les 20, 21, 22 et 23 mai, le quartier juif est pillé par des Européens. Le journal « L'Anti-juif » était plus virulent que

par
Jacques
Choukroun



Au début du siècle encore, les « Pieds-Noirs » distinguaient mal les femmes juives des femmes arabes

jamais. En 1897, Alger se donne pour député un autre raciste : Edouard Drumont, l'auteur de *La France juive*. La même année, son disciple Max Régis est élu maire. Son programme avait été clair : « Si j'étais maire, je tracasserais tellement les juifs qu'ils s'en iraient d'eux-mêmes, sans qu'il soit besoin de recourir à la violence ».

Pendant toute la guerre

De 1900 à 1930, la fièvre antisémite tombe. Elle se réveillera en 1934, tout comme en France. C'est cette année-là qu'à Constantine des musulmans participèrent à un pogrome (les forces de l'ordre « laissèrent faire »). Mais les premiers à réagir contre ces actes de banditisme furent d'autres musulmans, particulièrement des chefs religieux.

En octobre 1940, Philippe Pétain abroge le décret Crémieux. En 1945, les juifs, qui ont participé à la guerre, sont rétablis dans leur statut de Français.

Au moment de la guerre d'indépendance du peuple algérien, et malgré les traditionnelles bonnes relations avec la communauté musulmane, ils adoptent massivement les positions qui sont celles de la plupart des « Pieds-noirs » (encore faut-il préciser que plus nombreux qu'on ne le pense généralement furent ceux, juifs ou « Pieds-noirs », qui participèrent à la lutte de libération nationale).

Pendant toute la guerre pourtant, les organisations algériennes leur affirmèrent que l'Algérie peut rester leur patrie et même redevenir leur nation.

Des incidents contribuent néanmoins à les effrayer : ainsi en décembre 1960, s'il est vrai que pendant les manifestations populaires de la Casba d'Alger, les familles juives ne sont nullement agressées, la synagogue de la place du Grand Rabbin Bloch n'en est pas moins pillée.

En 1962, la quasi-totalité des juifs d'Algérie quittent l'Algérie pour la France. Rares sont ceux qui choisissent de s'expatrier en Israël.

blée nationale avait adopté le 26 décembre 1961 la loi n° 61-1439 dite « **Charte du rapatrié** » complétée le 10 mars 1962 par un décret n° 62-261 suivi de divers arrêtés d'application eux-mêmes remaniés et complétés jusqu'à ce jour par une série de décrets et ordonnances.

Cette loi d'accueil et d'intégration, prévue pour les seuls rapatriés de nationalité française, devait, par la suite, être étendue à certains rapatriés étrangers, notamment à ceux qui avaient rendu des services exceptionnels à la France, dont les enfants s'étaient battus pour la France. Elle tendait à réaliser, dans un premier temps, l'accueil des « Pieds-noirs » et, dans un deuxième temps, à les intégrer dans les structures économiques et sociales

de la nation. A cette fin, le législateur avait prévu des prestations de retour et de subsistance, des prestations sociales, des subventions d'installation et de reclassement, des prêts et des indemnités particulières.

C'est ainsi que furent d'abord remboursés les frais de transport des rapatriés jusqu'à leur nouvelle résidence; en même temps ils percevaient une indemnité forfaitaire de déménagement représentant la moitié à peine des sommes qu'ils avaient eu à débours pour la confection et l'expédition des cadres.

L'arrivée des rapatriés d'Afrique du Nord avait provoqué une demande supplémentaire de trois cent mille logements sur le marché immobilier métropolitain,

ce qui correspondait à la quasi-totalité de la production de l'industrie française du bâtiment pendant un an.

A cette époque 43 % des rapatriés cherchaient un logement; 7 % étaient dans des centres d'accueil; 28 % chez des parents ou des amis; 8 % à l'hôtel; 57 % avaient trouvé à se loger.

Arracher les immigrants à leur solitude

Pour faire face à cette situation le gouvernement avait lancé des tranches spéciales de logements livrables entre l'été et l'hiver 1963 : 35.000 H.L.M., 10.000 logécos, 2.500 préfabriqués légers. Il avait d'autre part décidé que, jusqu'au

1^{er} janvier 1964, 28.000 logements (soit 30 % des appartements mis en location par les organismes d'H.L.M.) seraient réservés aux repliés. Le ministère des rapatriés consentait aussi des prêts de 4.000 F (cumulables avec d'autres prêts) à ceux qui voudraient accéder à la petite propriété. Deux mille chefs de famille avaient bénéficié de ces avantages.

Au moment du vote de la loi d'accueil, à la fin de décembre 1961, le secrétariat d'Etat aux rapatriés avait estimé avec optimisme à 150 000 ou 200 000 le nombre des Français qui pourraient être amenés à abandonner leurs foyers, leurs situations et leurs biens dans l'éventualité d'une accession de l'Algérie à l'indépendance. Mais déjà à la fin de l'année 1962,

le fichier central du ministère des rapatriés évaluait à 250 000 environ le nombre des chefs de famille rapatriés d'Afrique du Nord qui avaient constitué leurs dossiers pour bénéficier de la loi d'aide. De ce total, il faut déduire, d'une part, 6 000 dossiers établis, soit en double, soit au nom de fonctionnaires qui étaient, on le sait, pris en charge par leurs administrations respectives, d'autre part 7 800 avis de cessation de paiement. Il y avait donc, en ce début d'année 1963, 230 000 familles « d'ayants droit ».

Au total, les rapatriés d'Algérie étaient à cette date au nombre de 640 000 personnes arrivées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1962 et définitivement installées en France. Il fallut y ajouter

une trentaine de milliers de musulmans originaires d'Algérie qui avaient opté pour la nationalité française.

Quant aux autres rapatriés d'Afrique du Nord arrivés en Métropole dans le courant de l'année 1962, ils étaient 9 500 venus du Maroc et 18 500 venus de Tunisie. Sur ce total général de 685 000 rapatriés européens et musulmans, 526 000 environ pouvaient bénéficier de la loi d'aide.

L'étude de cinq cent dix mille dossiers avait permis de connaître le nombre de demandeurs d'emploi : soixante-dix mille salariés et trente mille non salariés cherchaient encore du travail. Ce qui prouvait que la majorité avaient déjà une situation. En effet, parmi les personnes interrogées, 47 % des hommes et 17 % des femmes avaient retrouvé une activité professionnelle; 55 % des demandeurs d'emploi avaient moins de quarante ans, 86 % des rapatriés avaient déclaré n'envisager leur avenir qu'en Métropole, 85 % pensaient y redevenir heureux, 54 % avaient déclaré facile leur adaptation au climat.

Trois pôles d'attraction

Trois régions avaient constitué le pôle d'attraction pour près des deux tiers des « Pieds-noirs » : 35 % s'étaient concentrés entre la basse vallée rhodanienne et les Alpes, 16 % dans la région parisienne, 10 % entre les Pyrénées et la Gironde.

Mais, conscients des difficultés créées par ces regroupements, certains admettaient une migration régionale : les « parisiens » voulaient bien aller en Bretagne, dans la vallée du Rhône, le Sud-Ouest ou les Alpes, tandis que les « méridionaux » acceptaient de « monter » dans les régions lyonnaise, parisienne ou alpine. Ceux-là étaient encouragés par le paiement de primes dites « géographiques ».

Ceux qui trouvèrent le moins de débouchés furent les commerçants, les artisans et les agriculteurs. Les deux premières catégories furent toutefois favorisées par une prime de reconversion versée à ceux qui réussissaient à trouver un emploi. Quant aux agriculteurs leur adaptation fut plus difficile, d'autant plus que les services du ministère des Rapatriés se heurtèrent au conformisme administratif des ministères de l'Agriculture et des Finances.

Les pouvoirs publics devaient aussi affirmer qu'ils considéraient l'intégration des rapatriés actifs comme un atout favorable pour l'économie nationale et préciser que

→ le reclassement des cent mille demandeurs d'emploi qui avaient la charge de quatre cent mille personnes était désormais acquis.

Un atout favorable pour l'économie nationale

Le reclassement des rapatriés servit aussi à démontrer l'insuffisance des moyens de formation professionnelle dont le pays disposait. C'est la raison pour laquelle les responsables de la Bourse nationale de l'emploi firent adopter un projet de contrat d'adaptation. Les employeurs éventuels pouvaient permettre à leurs employés de suivre des cours de perfectionnement professionnel. Au début, les propositions furent assez décevantes. Sur 9.162 offres d'emploi adressées par des industriels, 7,4 % seulement étaient assorties d'un contrat d'adaptation. Il fallut faire comprendre aux employeurs qu'ils ne couraient aucun risque car ils n'auraient à payer aux bénéficiaires des contrats qu'une rémunération correspondant au travail productif.

En contrepartie, ils recevaient du ministère des Rapatriés une partie de l'allocation de subsistance des intéressés. Malgré ces précisions, la Bourse de l'emploi n'atteignit pas pleinement l'objectif qu'elle s'était assigné. Pour prendre le seul exemple des Bouches-du-Rhône, qui fut longtemps le département-barrage, en juin 1963, sur 120.000 « Pieds-noirs », 7.000 étaient encore sans travail.

En 1965, le gouvernement considérait que la mission essentielle confiée au ministère des Rapatriés avait pris fin et prononçait sa dissolution. Tous les services de l'avenue Charles-Floquet étaient alors transférés au ministère de l'Intérieur où



A Sarcelles, la communauté des « Pieds-Noirs » s'est dissoute. Ailleurs, à Belleville, par exemple, elle continue. Pour combien de temps ?

Un exemple d'assimilation réussie, dans une ville qui compte 300 foyers « pieds-noirs »

BLANC-MESNIL, à 7 kilomètres au nord de Paris, compte aujourd'hui plus de 45 000 habitants (25 000 à la fin de la dernière guerre). La construction de cités entières — celle des Tilleuls, avec plus de 3 500 logements constituant à elle seule une petite ville — explique le « gonflement » de sa population.

Sur les 14 000 foyers, environ 300 sont recensés comme étant de « rapatriés ». Venus d'Afrique du Nord, de Tunisie, du Maroc, mais surtout d'Algérie (l'exode pour ces derniers, commencé en 1960, connut sa poussée extrême en 1962), les « Pieds-noirs » ont connu d'énormes difficultés. La principale étant, naturellement, celle du logement.

Mais à ce sujet, laissons plutôt parler M^{me} Maria Valtat, adjointe au maire de Blanc-Mesnil, qui a cette lourde tâche dans ses attributions :

« Hébergés par des parents, des amis, nos compatriotes d'Afrique du Nord s'entassaient parfois à deux, voire trois famille, dans un seul appartement. Onze, douze personnes vivaient dans des conditions précaires, en attendant l'aide promise par les pouvoirs publics.

« Ceux qui avaient quelques moyens purent se loger à la cité Caravelle, ou à Normandie-Niemen, édifiées par des sociétés privées. La municipalité ouvrière de Blanc-Mesnil, pour sa part, appliquant scrupuleusement le texte qui prévoyait l'octroi aux rapatriés de 30 % des logements H.L.M. nouvellement construits, put donner satisfaction à 103

était créée une direction générale des rapatriés.

Dans le rapport qu'il a produit en octobre 1965 devant l'Assemblée nationale et le Sénat, M. Frey, alors ministre de l'Intérieur, citait des chiffres :

Près de deux milliards de francs — non compris les dépenses du régime spécial de sécurité sociale — avaient été consacrés aux besoins immédiats des Français rapatriés. 320.000 chefs de famille représentant 720.000 personnes avaient bénéficié de l'allocation de subsistance. Au 1^{er} juillet 1965,

les prestations de reclassement avaient atteint 400.000.000 de francs pour les 155.000 salariés du secteur privé, dont 10.000 environ étaient encore des demandeurs d'emploi.

Parmi les non-salariés, près de 45.000 personnes avaient été reclassées et le coût de cette opération s'était élevé à 3.322.000.000 de francs. Les personnes âgées avaient reçu plus de 376 millions de subventions d'installation et plus de 871 millions au titre des indemnités particulières. Au total donc, en comptant les 1.332.000.000 consacrés à satisfaire 86 %

A BLANC-MESNIL

familles, dans la période comprise entre 1963 et 1965.

« Mais il en restait plus de 150 à reloger.

« La S.C.I.C., entreprenant la construction de la nouvelle cité Bournonville — 284 logements — nous assura qu'elle en réserverait 150 pour les rapatriés.

Traumatisés...

« Mais lorsque la construction fut achevée en 1966, la Société refusa de tenir ses engagements ; le texte ministériel sur les 30 % prioritaires avait cessé d'être appliqué depuis le début de l'année.

« Il fallut réagir très vite. Après avoir informé les 150 familles, nous avons alerté le ministère des rapatriés, auprès duquel nous sommes allés en délégation, accompagnés par une centaine des rapatriés « laissés pour compte ».

« Au 23, rue de La Boétie, à Paris, nous avons été reçus par le secrétaire du ministre, auquel nous avons imposé la présence de trois délégués choisis par les manifestants. Le représentant du ministre, il faut le dire, se montra pour le moins choqué par l'attitude de la S.C.I.C.

« Et finalement nous avons gagné. Les rapatriés ont été relogés dans d'autres cités — en priorité. »

Et ils ont découvert un peu plus la réalité...

Car ces hommes, ces femmes, débarquant en France,

des demandes de logement, les dépenses entraînées directement par le rapatriement s'élevaient à plus de dix milliards de francs. Ce qui, pour 1.000.000 de rapatriés environ, donnait une indemnité de 10.000 francs par personne. C'était peu si l'on pense à tout ce que les réfugiés, dans leur ensemble, avaient dû abandonner sur leur terre natale.

Un devoir national

En 1965, lors d'un débat à l'Assemblée nationale sur les accords pétroliers franco-algériens, M. Pleven avait déclaré que le montant des biens privés perdus avait été évalué à 40 milliards pour l'Algérie, 6 pour le Maroc, 3 pour la Tunisie et 1 pour l'Afrique noire.

Pour les seules propriétés immobilières d'Algérie, le total serait de 30 milliards contre 8 milliards pour les propriétés agricoles. Quant à l'Agence de défense des biens, elle avait estimé la valeur de l'ensemble des biens immobiliers à 26 milliards, dont 7 milliards pour les propriétés agricoles. Enfin, selon le secrétaire d'Etat aux affaires algériennes, il faudrait retenir, en ce qui concerne les anciens biens français privés en Algérie, le chiffre de 30 milliards de francs.

De toute manière, disent les avocats de

étaient encore traumatisés par les événements qu'ils venaient de vivre. Amers et irrités, ils constituaient une proie facile pour ceux qui leur présentaient les Français de la métropole comme étant des ennemis, ou pour le moins des indifférents à leurs problèmes.

Au travers d'épreuves comme celle relatée par M^{me} Valtat, les « Pieds-noirs » ont pu redécouvrir le sens de la solidarité.

A Blanc-Mesnil — et il en va de même un peu partout dans le pays — ils se sont intégrés au courant de la vie quotidienne. Si la nostalgie pour les horizons perdus demeure (et c'est très humain), les rancœurs se sont apaisées.

Le présent et l'avenir

Pour la plupart d'entre eux, petits fonctionnaires ou commerçants, membres des professions libérales, le présent et l'avenir comptent avant tout.

Aux Tilleuls, comme à la cité Jean-Pierre Timbaud, à la Cité « Emmaüs Verte » comme aux « Blés d'Or », à « Normandie-Niemen » comme à « Caravelle » ou à « Bournonville », les mêmes préoccupations, les mêmes espoirs habitent à tous les étages, dans tous les logements. Sans faire de différence entre « Pieds-noirs » et « métropolitains ».

Daniel BESSMANN

la cause des rapatriés qui avaient été plus ou moins fortunés en Algérie, et quels que soient les chiffres retenus, l'indemnisation ne constituerait pas l'opération perturbatrice de l'économie nationale que l'on veut bien prédire. Les associations de rapatriés ont affirmé à chacun de leur congrès que l'indemnisation, « devoir national », est acceptable et supportable.

Il aurait suffi d'étaler le paiement sur seulement dix années pour que le coût ne représente que 0,60 % de la production intérieure brute française en 1965. Et, comme les prévisions du V^e Plan faisaient espérer une augmentation considérable dans les prochaines années de cette production, le fardeau irait progressivement en s'allégeant. Il ne serait plus ainsi que de 0,48 % en 1970 et de l'ordre de 0,38 % en 1975. La charge de l'opération serait donc en moyenne de l'ordre de 0,50 % de la production brute.

Consommateurs et contribuables

L'opération se trouverait également amortie indirectement par l'incidence que l'indemnisation aurait sur la situation économique. Mais l'esprit d'entreprise des rapatriés suppose qu'on mette à leur service les moyens financiers nécessaires.

Il est bon de rappeler que chaque fois qu'une situation comparable s'est présentée, la nation a pris des mesures d'indemnisation : la loi du 21 juin 1871 prévoyait l'attribution de 100.000 hectares de terre aux Alsaciens et aux Lorrains qui voudraient, en « gardant la nationalité française », s'installer en Algérie ; les lois des 26 décembre 1914 et 28 octobre 1946, sur les dommages de guerre et la réparation des dommages résultant de l'annexion de fait de certaines parties du territoire national ; le décret du 27 septembre 1947 étendant la loi sur les dommages de guerre à l'Indochine ; les décrets des 26 mars et 25 avril 1956 portant sur la réforme agraire en Algérie et consacrant le rachat des terres, texte en vertu desquels les grandes sociétés privées d'Algérie (la Compagnie algérienne et la Compagnie genevoise), possédant plusieurs dizaines de milliers d'hectares, ont été indemnisées à une juste valeur et bénéficient désormais d'un traitement privilégié par rapport aux autres victimes d'un même drame.

Ce sont ces mêmes arguments que M. Edouard Darmon avait exposés à M. Robert Boulin, qui fut secrétaire d'Etat des rapatriés et actuellement secrétaire d'Etat au budget dans une lettre ouverte qu'il lui adressa le 29 novembre 1965 : →

BEUCOUP D'AIR

Le sympathique chanteur Marcel Amont a « la cote » chez les Pieds-noirs qu'il a d'ailleurs chantés. Il nous a dit :

JE suis entouré de « Pieds-noirs ». Mon impresario est « Pied-noir », tunisien, mais enfin il y a un rapport très étroit entre les Tunisiens, les Algériens et les Marocains... J'ai donc été introduit dans le milieu « pied-noir » et pendant quinze ans, je suis allé travailler en Afrique du Nord.

« Il serait prétentieux de ma part de vouloir caractériser les « Pieds-noirs » en tant que groupe humain. Pour moi cependant, ce qui caractérise les « Pieds-noirs », ce qui me plaît chez eux, c'est le côté bon enfant, la facilité de vivre qu'ils ont, l'exubérance. Je suis personnellement un extraverti, c'est-à-dire que je déplace beaucoup d'air, je fais des gestes et j'ai trouvé des gens qui ont le même tempérament, un tempérament qui est d'ailleurs tout méditerranéen. Leur gentillesse, leur bonne humeur, leur exubérance me plaisent beaucoup. Quant à leurs qualités humaines ou pas humaines, ça dépasse mes compétences. Mais enfin, qu'on prenne un Allemand, un Anglais, un Japonais, un Turc, au bout du compte ils se retrouvent... »

ET OILÀ !

ROLAND BACRI est l'auteur d'un livre — *Et alors? Et oilà!* (Editions Edmond Nalis) — qui restitue l'ambiance qui régna à Bab El Oued, une ambiance faite d'exubérance et de naïveté, de mépris et de gentillesse et de beaucoup d'autres choses absolument contradictoires.

A ce livre, nous empruntons la conclusion qui reflète assez bien la situation sentimentale des « Pieds-noirs »...

« Et oilà! Et alors? L'intégration qu'on n'a pas pu nous faire en Algérie avec les Arabes, forcés maintenant on est de la faire avec les Français de France.

Paris sera toujours Paris : le ciel gris, la Seine malsaine, la sieste que personne y sait ce que c'est !

Heureusement, ça commence à changer un peu. Le quartier de la rue du Faubourg-Montmartre, c'est vivable ! L'anisette, elle arrive peu à peu dans les cafés, les merguez elles mettent les petits plats dans les grands. Jaloux qu'y z'étaient d'Alger la blanche, les Français, partout, y font le ravalement pour sauver la façade.

Enrico Macias y chante les filles de mon pays, Johnny Hallyday y chante « Elle est terrible! » Jean-Paul Belmondo y fait le bras d'honneur dans tous ses films.

Le pataouète y gagne, y gagne ! Même de Gaulle, les choses étant ça qu'elles sont, ça lui échappe des fois quand y parle trop avec les gestes.

Chiche que si on leur fait goûter la calantita, fous y deviennent que leur pot-au-feu national, aux sous-développés du Tiers-monde y l'envoient !

Et leur temps bête comme la pluie, qu'est-ce vous pariez que grâce à nous, y va finir un de ces jours par lever les yeux au ciel et voir que du bleu ? »

communiste des Bouches-du-Rhône, le journal *L'Humanité* précise :

« Le montant des crédits (des rapatriés) n'atteint pas le tiers de ceux de 1967. On se demande si le gouvernement n'a pas l'intention de se conduire vis-à-vis des rapatriés comme il le fait avec les anciens combattants dont beaucoup de problèmes sont réglés par l'extinction naturelle des générations qu'ils concernent. »

Des sanctions prises à l'égard de fonctionnaires, a encore précisé le porte-parole du P.C., ont bloqué leur avancement pendant deux ou trois ans. Il convient de les dédommager, ainsi que les employés des chemins de fer algériens ou d'entreprises privées qui se trouvent dans des situations analogues. Et M. Rieubon de conclure en demandant l'extension de la Sécurité Sociale aux étrangers rapatriés ayant cotisé en Algérie.

Voici la réponse du ministre de l'Intérieur à ceux qui venaient de critiquer sa politique :

« Osera-t-on dire que le gouvernement n'a pas abordé le problème des rapatriés avec la volonté de le résoudre ? La vérité c'est que, sur 1.200.000 rapatriés d'Algérie, de 700.000 à 800.000 ne possédaient rien. Leur donner 11 milliards de francs, c'était normal. Mais ce n'est pas si peu et l'on n'a pas le droit de minimiser cet effort. Il y a eu la loi de décembre 1961, son article 4 qui ouvre la possibilité d'une indemnisation au cas où les circonstances le commanderaient. Il y a eu les accords d'Evian. »

« Il est exact que le gouvernement algérien remplit mal ses obligations, mais rien ne nous permet de penser que le gouvernement français ne fait pas tout ce qu'il faut pour que le problème soit réglé comme il doit l'être. Pourquoi aurait-il perdu espoir ? Pourquoi jouerait-il perdant en prenant à sa charge l'indemnisation ?

« Ce qu'il fallait, c'était aider nos compatriotes d'Algérie à se reclasser. Cela a été fait, qui peut le nier ? On nous dit : « Ces gens sont misérables, les faillites se multiplient ». En réalité, le nombre des faillites représente 2,5 % de celui des prêts accordés. Cela veut dire qu'il y a 97,5 % de reclassement réussis !... »

Cette conclusion n'a pas convaincu les députés qui, après intervention de MM. Sudreau (Progrès et démocratie moderne) et Rousselet (Fédération-Convention) ont jugé « en leur âme et conscience » que le gouvernement n'avait pas tenu ses promesses.



Droits réservés



Un athlète précolombien à l'entraînement : spectacle si habituel qu'il en devient prétexte décoratif. A droite : les mystérieux disques de pierre qui ouvrent les cours de pelote aztèques et mayas

LE SPORT SACRÉ DES INDIENS

AVANT d'accueillir, dans quelques mois, les sportifs du monde entier, le Mexique présente au monde quelques-uns de ses athlètes⁽¹⁾; non pas nos contemporains, mais leurs lointains ancêtres les joueurs de pelote qui, voici près de trois millénaires, à l'époque où la Grèce inventait les Jeux Olympiques, s'affrontaient en compétitions acharnées.

Le jeu aztèque de la pelote se jouait dans un édifice particulier, le *tlachtli* rectangulaire, de vastes dimensions, dont la pièce maîtresse était évidemment un fronton, mais dont les nombreux gradins qui le fermaient prouvent à quel point la foule des spectateurs s'y pressait les jours de compétition. Dans le seul Guatemala, grand comme une province française, on a retrouvé près de 200 *tlachtli*, bien plus, proportionnellement, qu'on a retrouvé d'amphithéâtres romains en Italie ou en Provence; les civilisations indiennes d'avant la « découverte » de l'Amérique par Christophe Colomb furent des bâtisseuses infatigables.

Le Dieu-Soleil

Ces civilisations, fortement centralisées et hiérarchisées, travaillaient pour une production essentielle : celle du maïs; leurs religions reposaient sur le culte du Dieu-Soleil. A l'origine, le jeu de la pelote devait être rituel; les joueurs étaient sacrés, la balle était la représentation du Soleil dans sa course d'est en ouest; c'est pourquoi

les aires de jeux sont orientées dans cette direction — qui est aussi, notons-le au passage, celle des églises chrétiennes et des mosquées musulmanes.

Les joueurs frappaient la balle de la main ou du corps : ils portaient une ceinture de cuir ou de caoutchouc qui pouvait servir de butoir à la balle. Ces ceintures, ou « jous » devaient jouer un rôle rituel essentiel : elles étaient souvent reproduites en pierre dure (la diorite, souvent) qui servaient de représentations funéraires. Enfin ils avaient le genou gauche protégé par un bandeau de cuir parfois richement décoré. Le fronton du *tlachtli* était orné d'anneaux de pierre dont la fonction demeure mystérieuse. Pendant longtemps, les archéologues ont cru que la règle voulait que les joueurs fassent passer les balles dans l'anneau; puis cette thèse fut réfutée par l'architecte mexicain Jimenez qui, grand sportif lui-même, prouva que c'était là une prouesse impossible. Comme nombre de frontons ne portent pas ces anneaux de pierre, on pense maintenant qu'il peut s'agir de la transposition décorative d'anneaux de bois, au diamètre plus large, aujourd'hui disparus mais qui



Cette statuette de champion, vieille de 3.000 ans, est d'une beauté qui n'a rien à envier aux plus belles réussites de l'art grec

(1) L'exposition « Sports et jeux dans l'art précolombien du Mexique » a présenté 78 pièces du musée national d'anthropologie de Mexico, d'abord à Grenoble aux Jeux Olympiques d'hiver, puis à Paris (jusqu'à la fin mai) au musée Cernuschi. L'exposition visitera ensuite plusieurs pays européens.

→ « Dans *Le Monde* du 27 novembre à propos du bilan du Septennat on écrit que « chaque rapatrié a coûté en moyenne moins de 10.000 F à l'Etat. »

« Ne serait-il pas plus convenable de dire ce que les quelques 1.400.000 rapatriés rapportent à l'Etat journalièrement comme consommateurs et clients des contributions directes et indirectes ? »

Les « sinistrés de la décolonisation »

Le sort des « sinistrés de la décolonisation » a vivement préoccupé les élus de tous les partis. Et le mécontentement de l'As-

semblée nationale devant la politique gouvernementale s'est traduit par un rejet du budget des rapatriés par 246 voix contre 232. De la droite à l'extrême-gauche, il s'est donc trouvé une majorité pour signifier clairement que les revendications des rapatriés ex-possesseurs de biens sont juridiquement et politiquement fondées. MM. Meunier (U.D. V^e République), Dijoud (républicain indépendant giscardien), Ponceillé (Fédération-Radical), Bayou, Senes et Loo (Fédération-S.F.I.O.) ont insisté pour qu'ils soient indemnisés. Rapportant la déclaration de M. René Rieubon, député



Exceptionnel !

à l'occasion de l'anniversaire de l'héroïque résurrection, l'ouvrage du peintre Maurice Mendjisky

**HOMMAGE
AUX COMBATTANTS
MARTYRS
DU GHETTO
DE VARSOVIE**

est vendu

50 F au lieu de 100 F

● 35 dessins sur planches sous jaquette et couverture forte, numérotée.

● Préface de Vercors.

● Poème inédit de Paul Eluard. Le bon de commande ci-dessous doit être adressé à **Droit et Liberté**, 30, rue des Jeûneurs, Paris-2^e C.C.P. 6070-98 Paris.

BON DE COMMANDE

M

Adresse

désire recevoir un exemplaire de l'ouvrage de Maurice Mendjisky.

Ci joint la somme de 50 F par



pouvaient avoir en effet une fonction rituelle.

Les rois jouaient

Les plus anciennes statues de joueur de pelote datent de quelque 1 000 ans avant notre ère. A l'époque, l'Europe occidentale émergeait à peine de la préhistoire. Mais c'est vers l'époque classique de l'Empire aztèque, entre 400 et 700 (l'époque, en France, des rois mérovingiens) que ce jeu fut le plus répandu, si l'on en croit le nombre des statuettes retrouvées. A cette époque, le jeu de pelote s'était laïcisé ; il était moins un rite qu'un sport ; les villes et les palais princiers avaient édifié des frontons publics ou privés pour que les citadins puissent se livrer à leur sport favori. La vogue en était telle que, rapporte l'historien Clavijéro, les balles étaient un monopole d'Etat et lourdement taxées : « Le nombre de pelotes de caoutchouc que payaient annuellement à la couronne, par voie de tribut, *Tochtepec, Otlatitlan et autres lieux n'était pas inférieur à 10 000.* » Et, précise Clavijéro, « les rois eux-mêmes

en jouaient fréquemment et avaient l'habitude de se provoquer, ainsi que le faisaient Moctezuma et Netzahualpilli »

Un génocide radical

Les Espagnols furent stupéfaits de l'importance du jeu de pelote dans la vie aztèque. Cortès ramena des joueurs en Espagne, et plusieurs chroniqueurs décrivent ces jeux, règles, vêtements, péripéties, jusque dans le moindre détail.

Mais on sait que le souci de découvrir et de comprendre ne retint pas longtemps les conquérants. Ils étaient venus pour l'or et les épices. De l'or, il y en avait beaucoup dans l'empire aztèque, et la civilisation indienne souffrait d'un retard qui lui fut mortel : elle ne connaissait pas les armes à feu. Jamais génocide ne fut aussi radical que celui qui frappa les peuples précolombiens. Une civilisation entière fut assassinée, rendue à la terre et à la jungle, à qui des recherches obstinées parviennent, au prix de difficultés inouïes, à restituer son visage.

Pierre LASNIER

**L'ART D'ISRAËL
A PARIS**



Un contrat de mariage, établi à Rome au XVIII^e siècle

Après Tout Ankh Amon, le Petit Palais va accueillir, à partir du 9 mai, les manuscrits de la Mer Morte. Pour eux aussi, ce sera le premier séjour en Europe. Ils ne sont pas seuls : ce seront 8.000 ans d'histoire que rassemblera l'exposition des trésors des musées d'Israël.

Les objets les plus anciens datent du néolithique ; puis se succéderont les créations des époques bibliques jusqu'aux vestiges du Temple qu'une maquette reconstituera dans son architecture d'avant Jérusalem. L'exposition renouera ensuite avec l'actualité, en présentant des peintres israéliens contemporains.

Une part importante des pièces exposées émanent de diverses communautés juives du monde. La plus émouvante : le manuscrit du journal d'Anne Frank. Les plus étranges : des chandeliers à sept branches qui furent repêchés dans la Seine en 1949. Ils y avaient été jetés en l'an 1306, lorsque les juifs furent expulsés du royaume de France par Philippe-le-Bel. La plus rare enfin : un marbre sculpté, trouvé en Avignon, qui est le seul vestige juif d'art roman qui soit parvenu jusqu'à nous.



John Coltrane, le chef de file.

Droits réservés

**LE CHANT
DE
L'OPPRESSION**

LA capitale du Tennessee, Memphis, risque bien dans l'avenir d'apparaître comme la ville qui aura déclenché un des plus longs étés de violence que les Etats-Unis aient connus. Fin mars, alors que les chaleurs lourdes font leur apparition dans les Etats du sud, le premier noir tombe à Memphis dans une manifestation que les éboueurs avaient organisée pour protester contre le non-alignement de leurs salaires sur ceux du nord. Le 4 avril, Martin Luther King, venu tout exprès soutenir les revendications des éboueurs est sauvagement assassiné, lui que le F.B.I. prétendait officiellement garder par la présence de plusieurs dizaines de policiers. Curieusement, aucun d'entre eux n'aura entendu ou vu s'enfuir l'assassin dont plus de trois semaines après le crime on doute encore de l'identité...

Du hard-bop à la « new-thing »

Dans les ghettos des grandes villes, les mois qui viennent vont être particulièrement pénibles. L'été politique a commencé très tôt, et les rumeurs de pourparlers entre le Nord-Vietnam et les Etats-Unis ajoutent, à la veille du lancement de la campagne présidentielle, à l'enervement des esprits.

Aux colères trop longtemps contenues des noirs américains et qui explosent presque métronomiquement chaque année dans les faubourgs brûlants des grandes cités, répondent depuis le début des années

**UN POÈME
POUR LE VIËTNAM**

La poétesse belge **Andrée Sodenkamp** a dédié ce texte aux enfants vietnamiens :

Seigneur, est-ce donc vrai qu'en ce mois vous pêchez, sous les lunes de mai, les morts de la rizière, que leurs yeux sans regards et leurs cheveux noyés servent la juste guerre ?

Dans un calme jardin, nous voici donc, assis, et c'est le temps si beau de la fleur et de l'arbre. On célèbre un tombeau d'où vous êtes parti. Pâques fait son théâtre.

Faut-il tout pardonner pour un Dieu qu'on nous donne ? Sur les cités d'Asie et sur l'enfant brûlé, au Mont des Oliviers, en votre temps de l'homme, n'avez-vous pas pleuré ?

Sous l'eau j'ai vu glisser la fille aux jeunes seins si longue dans sa mort. J'ai vu courir les mères avec leur bouche ouverte où ne criait plus rien. Qu'en pensez-vous Mère ?

Le mot de paradis en cette nuit fait honte. Des arbres à pendus dressent d'autres vergers. Allons-nous oublier tout le malheur du monde pour l'odeur d'un pommier ?

Pour ces paysans, pour ces mères, pour ces enfants aux pieds rongés de napalm, j'aurais voulu écrire mes plus beaux vers. Je m'éveille, chaque jour, avec leurs cris dans mes oreilles. Ils meurent ainsi parmi nos indifférences, nos appétits, nos quiétudes, comme s'ils n'étaient pas faits de chair.

Je voudrais qu'il naisse cent poèmes plus forts pour dire que trop de croix sont debout, trop de Maries, le ventre ouvert, couchées sur l'enfant mort. « Une bête ne ferait pas cela » dirait Saint-Exupéry. Est-ce l'ange qui tue ?

soixante, les cris rauques des instruments des jazzmen de la *new thing*. Cette « nouvelle chose », c'est cette musique qui rend mal à l'aise et qui traduit désespérément la tentative pour certains musiciens d'intégrer dans leur dépassement musical leur prise de conscience politique révolutionnaire, qu'il s'agisse du plus connu d'entre eux, le saxophoniste Archie Shepp, ou du batteur Sonny Murray et du saxophoniste Pharoah Sanders que le grand John Coltrane avait intégré à son équipe peu de temps avant sa mort en juillet 1967.

Mais si l'on s'en tient à l'évolution proprement musicale de la musique de jazz, cette sorte d'agression instrumentale ne date pas d'aujourd'hui. Déjà Charlie Parker, en faisant éclater dans les boîtes de Harlem dans les dernières années de la guerre les structures du be-bop avait banni cette conception longtemps unique du « beau ». Le lyrisme pour lui pouvait s'accorder avec le tragique, et celui que ses camarades nommaient pour bien lui faire

ressentir combien il était seul, *the Bird* (le « bleu » ou l'oiseau) revendiqua le premier la possibilité de traduire sa solitude et ses angoisses à travers le cri rauque de son saxophone et dans la déstructuration des harmonies habituelles.

Aujourd'hui, après un quart de siècle, tandis que Parker survit par le disque et par les milliers de musiciens qui à travers le monde, s'inspirent encore à la lettre de son poignant langage, d'autres ont fait évoluer le jazz vers le dépouillement, vers une sorte de simplicité abrupte parfois, qui paradoxalement les fait retourner aux sources les plus anciennes.

« Le blues naît quand le noir est triste, quand il est loin de sa mère, de sa bien-aimée. Il songe alors à un motif qui lui plaît, prend son instrument, et applique au motif choisi toute la profondeur de son imagination. Cela dissipe sa tristesse : c'est le blues. » Aussi approchée qu'elle puisse être, cette déclaration du célèbre chef d'orchestre suisse Ernest Ansermet.

→ datée en 1918, est reprise par LeRoi Jones en exergue au dernier chapitre du livre qu'il vient de consacrer au blues (1) : elle résume encore assez bien aujourd'hui les motivations profondes du noir, exploité et déraciné tout au long de son histoire, obligé d'émigrer sans cesse à travers les Etats-Unis pour trouver du travail. A quoi LeRoi Jones ajoute : « *L'idée d'un chanteur de blues blanc me paraît encore plus antonymique que celle d'un chanteur de blues bourgeois.* »

Le blues reste encore aujourd'hui le support essentiel de la musique de jazz, fortement imprégnée des origines africaines de ses propagateurs et de ses interprètes qui, la plupart du temps, se confondent. *Origines* africaines seulement, car malgré tout, depuis le début du siècle, il retrace, à lui seul, sous des formes le plus souvent vocales mais également instrumentales et toujours renouvelées, l'évolution de la musique négro-américaine.

Chant d'espoir, de raillerie, d'humour, de tendresse, le blues reste une réponse permanente de l'individu noir face à la systématique exploitation des blancs.

*My burden's so heavy, I ca't hardly see
Seems like everybody is down on me,
An' that's all right, I don't worry, oh,
there will be a better day*
(Mon fardeau est si lourd que j'y vois à peine

On dirait que tout le monde m'en veut,
Et ça va quand même, je ne m'en fais pas, oh, un jour ça ira mieux)
dit un blues célèbre.

A travers son livre, LeRoi Jones nous fait revivre tout au long de son cheminement musical, les humiliations et les vexations subies par la minorité noire américaine, mais aussi la richesse de l'apport qu'elle fournit chaque jour par la voix et l'instrument.

Elevé dans un cadre bourgeois, l'auteur descend maintenant dans l'arène, en solidarité avec ses frères de couleur. Mais à la différence de ses écrits antérieurs, la modération de LeRoi Jones surprend ici. C'est qu'il se place surtout en analyste lucide et objectif. Son témoignage n'en acquiert que plus de force.

Gilles DREYFUS

(1) Le Roi Jones : *Le peuple du blues (La musique noire dans l'Amérique blanche)*. Collection Témoins. Gallimard. 15 francs.



Des gorilles qui ont pris possession d'un étrange pays (*La planète des singes*) ou des bourreaux SS (*Le crime de David Levinstein*), lesquels sont les plus inhumains?

LE CINÉMA, LES GORILLES ET LES HOMMES

QUATRE films, ce mois-ci, ont retenu notre attention, quatre films qui, à des degrés divers, nous concernent puisque, en quatre styles très différents (anticipation, drame psychologique, aventure, parabole), ils dénoncent le racisme... Quatre films : deux américains, *La Planète des Singes* et *Devine qui vient dîner* ; un français, *Le Crime de David Levinstein* ; un anglais, *Dutchman*.

On est toujours l'homme de quelqu'un, pourraient s'écrier les chimpanzés de *La Planète des Singes*, ce film tiré du roman de Pierre Boulle et tourné par le réalisateur américain Franklin Schaffner.

Un cosmonaute américain a quitté la Terre à bord d'une fusée. Son but : une planète dans la constellation d'Orion. Le voyage, qui a duré pour lui une année, s'est prolongé, en « temps terrestre », sur plusieurs centaines d'années.

Les hommes, ces « sales bêtes »...

Notre homme atterrit en catastrophe sur une étrange planète où s'est développée une société de singes civilisés. Cette société s'organise autour de classes sociales nettement déterminées : au sommet, les gorilles, responsables politiques et religieux ; à l'étage intermédiaire, les chimpanzés, techniciens et scientifiques ; plus bas encore, les orang-outangs, « singes de main », gardiens de prison ; à l'extérieur de cette « gorillocratie » qui les rejette, les « sous-singes », les hommes.

Car, sur cette planète, les singes parlent et les hommes sont muets, les singes vivent leur vie et enferment les hommes dans les zoos ou bien s'en servent comme de

cobayes pour des expériences de vivisection.

Notre cosmonaute est fait prisonnier par les singes avec une tribu d'hommes, ces sales bêtes qui détruisent les récoltes... Il échappera à sa condition grâce aux efforts de deux savants chimpanzés qui seront traités d'hérétiques : en quelque sorte, les Darwin et Galilée de la gorillocratie.

Il échappera à sa condition, mais pour faire (c'est la chute du film) la découverte terrible que je vous laisse deviner, la découverte qui donne tout son sens à ce film de science-fiction qui devient ainsi un film de « politique-fiction » et vous fait passer un frisson dont on souhaite qu'il ne soit que rétrospectif... Ajoutons que les comédiens grimés en singes parviennent à n'être jamais ridicules, ce qui était sans doute le gros écueil de l'entreprise.

Avec *Le Crime de David Levinstein*, film français réalisé et joué par André Charpak, on tombe dans un tout autre registre : David Levinstein est juif. Enfant, il a porté l'étoile jaune, il a vu sa famille liquidée par les nazis, lui-même est revenu, sans doute par miracle, d'Auschwitz.

Zombie du racisme

Pendant vingt ans, il a essayé d'oublier, mais le souvenir est en lui comme un cancer qui le ronge. Il est un mort-vivant. Le vrai David Levinstein est resté dans le camp de la mort. Levinstein, lui, est un zombie.

Alors, puisqu'il n'a plus rien à perdre, que la vie « normale » n'est plus possible pour lui, David Levinstein va se venger. A

● Une exposition, « *Peinture vivante* », se tient au Théâtre des Amandiers de Nanterre jusqu'au 26 mai. Elle se double de conférences, de discussions et de rencontres avec les peintres. Parmi les exposants : Atlan, Bazaine, Masson, Matta, Pignon, Poliakoff, Vieira da Silva, Zack, Zao-Wou-Ki.

● « *Le système concentrationnaire nazi* », thèse de doctorat es-lettres, sera soutenue par Mme Olga Wormser-Migot le 11 mai à 14 heures à la Sorbonne ; en même temps sera présentée la thèse complémentaire : « *Essai sur les sources de l'histoire concentrationnaire nazie* ».

● *Trois artistes latino-américains*, Matta, Wilfredo Lam et Alicia Penalba, exposent au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris. Leurs œuvres prouvent qu'un grand moment de la peinture contemporaine, tendu par

une révolte extrême, se joue sur ce continent.

● Le 28 avril s'est tenue la *Journée des Cités Unies*, lancée par la Fédération internationale des villes jumelées. 25.000 villes et communes, de 67 pays, ont participé à cette journée.

● La *cérémonie du souvenir* en hommage aux combattants juifs morts pour la France se déroulera le dimanche 26 mai 1968 à 10 h 30 au monument aux morts du cimetière de Bagneux.

● *Ces roses d'un jour*, roman de notre amie Catherine Ammar, vient de paraître, en souscription (les souscriptions sont reçues chez Catherine Ammar, 1, place du Palais-Bourbon, Paris-7^e - 17 F). L'ouvrage est préfacé par le bâtonnier Paul Arrighi.

● Le « *mois de la culture* » de Châtillon-sous-Bagneux durera

jusqu'à la fin mai. Au programme : des concerts (des « percussionnistes de Strasbourg » à Serge Gainsbourg), des conférences (Miguel Angel Asturias, Raymond Oliver), des soirées poétiques et théâtrales.

● Sous le titre *Le conflit du Moyen-Orient*, l'Association internationale des juristes démocrates (1) vient de publier un ouvrage composé des documents essentiels à la compréhension du problème. Ces documents, présentés sans appréciation, constituent bien un « dossier de base indispensable à ceux qui désirent aborder de manière approfondie le problème du Moyen-Orient. »

● *Un jeune militant de Seine-Maritime*, André Chatroussat, a pris l'initiative, dès le lende-

(1) A.I.J.D. - 49, avenue Jupiter - Bruxelles-19 (Belgique).

main de l'assassinat du Pasteur Martin Luther King, d'éditer à ses frais une carte postale à adresser à l'Ambassade des Etats-Unis à Paris, dont le texte, en français et en anglais, est le suivant :

« *Je voudrais par cette carte m'associer au désespoir des hommes justes et libres du monde entier devant le lâche assassinat du pasteur Martin Luther King. M'associer aussi à leurs cris d'indignation. Et souhaiter que les Etats-Unis sauront affronter avec honneur les problèmes intérieurs faisant suite à cet acte honteux pour éviter l'ignominie aux pays évolués et civilisés.* »

Nous tenons cette carte postale à la disposition de nos lecteurs, au prix de 0,10 F l'exemplaire.

la tête d'un petit commando, il va rechercher, retrouver et abattre les S.S. cause de son malheur et qui ont échappé à la justice. Parce que ce sont les mêmes qu'on voit relever la tête et qu'ils symbolisent le cancer qui le ronge.

David Levinstein ne survivra pas à la vengeance, acte isolé et peut-être sans portée pour tout autre que lui-même. Mais la vengeance individuelle n'est-elle pas nécessaire dans un monde où la justice des hommes fait éclater sa carence ?

On pourra regretter un certain schématisme, une certaine maladresse dans la façon d'aborder ce grave problème du racisme, du nazisme toujours vivant. C'est sans doute ce qui empêche la démonstration de Charpak d'être entièrement convaincante.

Avec *Dutchman*, du réalisateur britannique Anthony Harvey, c'est le racisme aux U.S.A. qui est abordé, le racisme dont sont victimes les noirs puisqu'il s'agit en fait d'une adaptation assez fidèle de la pièce de LeRoi Jones, *Le métro fantôme*.

D'abord, il faut sans doute noter que, si le film est anglais, c'est qu'il n'a pas été possible de le tourner aux U.S.A... Le lieu dramatique de l'action, c'est le métro new-yorkais. Dans un wagon qui fonce à toute vitesse, un couple de rencontre : un jeune noir, de ceux dont on fait les « oncle Tom », est abordé par une jeune blanche, nymphomane, qui l'aguiche.

Lui, d'abord, résiste, puis se laisse faire. C'est le moment qu'elle choisit pour se refuser, parce qu'il est noir... Et le drame

éclate : elle tue, dans l'indifférence générale, le « sale nègre »...

Dernier volet de ce panorama, dernière vision du racisme, *Devine qui vient dîner*, film américain de Stanley Kramer : une jeune fille présente son fiancé à ses parents. Ce serait très bien si le fiancé n'était pas... un noir. Infiniment moins percutant que *Dutchman* (sans doute, v a-t-il entre les

deux œuvres la différence qui sépare un tenant du « pouvoir noir » d'un libéral de la vieille école...), ce film n'en reste pas moins attachant et utile ; admirablement joué, en outre par, notamment, le couple étonnant Spencer Tracy - Katherine Hepburn.

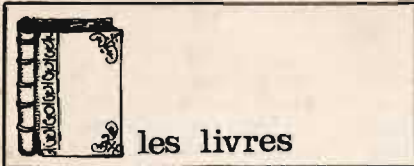
Raymond PRADINES

Roger Ikor

Peut-on être juif aujourd'hui ?

Grasset





les livres

Histoire ancienne des Juifs

par Flavius Josèphe - Editions Lidis

Flavius Josèphe fut-il un traître à sa patrie ? Né en l'an 37 de l'ère chrétienne, il fut notable de première grandeur en Judée, ambassadeur à Rome, à la cour de Néron, puis nommé gouverneur de Galilée par l'occupant. C'est alors que, malgré les oburgations d'Agrippa et de Bérénice, il prit la tête de la révolte dite « des vengeurs d'Israël ».

L'insurrection tourna mal. Flavius Josèphe, en bon aventurier politique, tourna casaque, fit si bien sa soumission à l'empereur Vespasien qu'il devint citoyen et chevalier romain. Il fut le témoin, aux côtés de Titus, de l'écrasement des révoltes juives et de la



Buste présumé de Flavius Josèphe

destruction de Jérusalem. Un témoin d'un détachement qui frise la cruauté lorsqu'on sait que ce fut à l'agonie de son pays d'origine qu'il assista.

Ses deux écrits fondamentaux, Histoire ancienne des Juifs et La guerre des Juifs, depuis longtemps introuvables, viennent d'être réédités en un volume magnifique : près de 1.000 pages, plus de 200 illustrations, une traduction admirable d'Armand d'Andilly, lettré de Port-Royal au siècle de Louis XIV.

G. L.



la poésie

Rougerie, de Limoges

De belles, longues couvertures blanches sur ma table. Des livres de noble, grave lignée. Leur éditeur : Rougerie, de Limoges ; petit mais plutôt rare éditeur, car il aime d'une tendresse désintéressée, la poésie et les poètes. Un artisan de la Renaissance provinciale qui s'affirme ; et je vous ai dit comment il se fait le serviteur de la gloire posthume de Joë Bousquet. Et voici après Langage Entier, Notes d'Inconnaisances que René Nelli nomme « un recueil de faits poétiques, d'éclairs de pensée. »

Anne Teyssieras. Une intimité musicale à l'existence marque ce jeune poète et son Epervier, Ma Solitude, du signe qui ne trompe pas.

Iris, iris, je vous entends
Pardonnez à nos sentiers
La ronce qui nous fit naître...
Iris j'apprendrai l'amour
Jusqu'aux racines de l'eau.

Vera Feyder est-elle un poète des mots célèbres ? Alain Bosquet l'écrit en préface à Ferrer le Sombre. A travers leur rigueur, les « évidences irremplaçables » qu'il nomme, demeurent toutefois sensibles :

Cependant un homme grandit
Mesure pour mitraille...
Cependant nous quitterons nos villes
Avec ce sac de peur rivé à nos genoux.

« Elle, carré blanc, aile de la colombe ! », lui frère qu'elle a choisi et qui pense « à l'intimité très ancienne du chaume », le couple-poète Georges Drano. Nicole Drano-Stramberg nous invite (lui) à des Parcours, (elle) en Lointaines Contrées.

Il lui dit :
Tu unis mes craintes à tes certitudes.
Elle répond :
Tu ne tomberas plus. Te ferai de mes bras le filet qui te retiendra. Te porterai tes déchirures et tes haillons.

Mais on murmure avec lui :
La terre consent à mon langage.
Leur langage : un beau langage d'amour !

Jean CUSSAT-BLANC



les disques

Un nouveau son

Si j'ai attendu pour vous entretenir des disques produits par Deram (distribution en France par Decca) sous la licence Deramic sound system, c'est que les résultats obtenus à l'audition de leur premier enregistrement, *Voices in the night*, les Peter Knight Singers (SML 702), étaient tellement extraordinaires que j'ai voulu vérifier sur l'ensemble des enregistrements la continuité de cette qualité.

Le Deramic Sound System offre à l'auditeur un relief stéréo d'une richesse encore inconnue. Les enregistrements traditionnels stéréo mettaient l'auditeur — pour en profiter en son intégralité — dans l'obligation de se trouver en une situation précise : l'angle troisième d'un triangle dont les haut-parleurs formaient les deux pointes lointaines. Avec Deramic, où que vous soyez, le son stéréophonique vous enveloppe de toutes parts, et, si vous vous déplacez dans la pièce, cette sensation vous accompagne, vous poursuit.

L'importance du matériel qu'exige cette performance comporte, outre un nombre important de microphones d'une très haute fidélité, vingt-deux magnétophones et douze systèmes de réverbération.

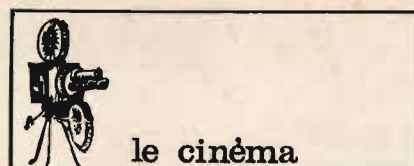
Voici ma première sélection.
● Un choix de musique légère qui se prête à des orchestrations riches et colorées : *Piano in the night*, avec les pianos de Tony Osborne. (SML 705), *Voices in the night* (SML 702) et surtout les très spectaculaires : *Strings in the night*, choix de thèmes extraits de grands films, avec le *Gordon Franks Orchestra* (SML 706).

● Airs internationaux où se cotoient les thèmes célèbres des films français : *Les demoiselles de Rochefort*, *Les parapluies de Cherbourg*, *Jeux Interdits*, etc. ou italiens : *La dolce Vita*, *Rocco et ses frères* ; grecs : *Jamais le dimanche*.

Je ne saurais trop recommander l'audition de cet excellent microsilicon qui a ravi tous ceux qui l'on découvert.

J'attends avec curiosité l'utilisation classique de ce système mis à la disposition des grandes œuvres symphoniques.

Bernard SANNIER-SALABERT



le cinéma

L'incident

de Larry Peerce

Encore un film, le second ces jours-ci avec « Dutchman » dont nous parlons par ailleurs, dont l'action se passe dans le métro de New York. Deux jeunes voyous terrorisent, molestent, humilient les occupants d'un compartiment.

Cinéma de la violence, cinéma de l'écœurement... Car on ne sait plus bien ce qui est le plus abject, de la rage des « demi-sel » ou de la lâcheté des voyageurs. A la fin, pourtant, un jeune soldat se dressera contre les deux énergumènes. Mais ce retournement de situation est, à tous les niveaux, tellement ambigu, qu'on ne peut guère parler de « happy end »...

Tri

d'Aleksandar Petrovic

Un très beau film yougoslave sur la guerre et contre la guerre : il s'agit de trois épisodes (d'où le titre) de la vie d'un partisan pendant la résistance contre les nazis, trois épisodes au cours desquels la mort, la sienne ou celle des autres, le frôlera.

Le réalisateur des « Tziganes heureux » nous montre un héros qui n'en est pas un, sur des images fulgurantes de vie...

Le rapace

de José Giovanni

Romancier et scénariste, puis réalisateur depuis *La Loi du Survivant*, José Giovanni nous offre avec *Le Rapace* son second film, qui emporte sans doute la conviction du spectateur, en dépit de certaines longueurs et maladresses.

Comment, dans un pays d'Amérique Latine, un tueur, engagé pour liquider le potentat local, se prendra d'amitié pour un jeune idéaliste qui croit à « la révolution », alors même que cette révolution, mal engagée, échouera lamentablement ? Le « rapace » (Lino Ventura), malgré son cynisme, y retrouvera peut-être un certain goût de l'amitié. La révolution, elle réussira sans doute un jour : comment comprendre autrement le geste, à la fin, du paysan qui ramasse un fusil ?

R. P.



les arts

Tout à 50 F

C'est à un « salon » particulièrement riche et intéressant que le Mouvement de la Paix, par l'intermédiaire de la ville d'Aubervilliers nous a convié en ce début de mai. Mais ce n'est pas un salon comme les autres, le 2^e salon du Vietnam, c'est l'expression de la solidarité des artistes avec le Vietnam en lutte pour son indépendance. Espérons qu'en 1969 il ne sera pas besoin de réunir un 3^e salon ! En attendant, plus de 100 artistes ont fait don d'une ou plusieurs de leurs œuvres, qui ont été vendues au prix unique de 50 F. Cette forme audacieuse de vente-exposition a écarté de la manifestation nombre d'artistes très connus. Les visiteurs ont la joie de découvrir les recherches les plus neuves, chose rare...

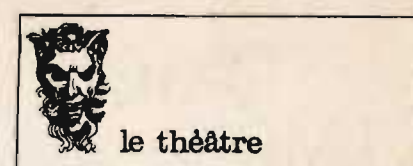
Le succès de cette forme de vente est sans cesse grandissante et beaucoup de personnes qui n'auraient jamais poussé la porte d'une galerie de tableaux — moquette, recueilliment, prix ! — ou qui ne connaissent pas



Un dessin d'Iskan.

de peintres, ont été amenées ici à faire leur premier achat. Le soir du vernissage où l'on avait projeté les films *Documents d'accusation*, témoignages pour le tribunal Russel, tourné au Vietnam-Nord, et *l'Enlèvement*, l'impasse de Pic et Burchett retraçant la lutte dans le Vietnam-Sud, plus de 30 œuvres étaient déjà vendues parmi lesquelles celles de Arnaiz, Télémaque, Cuenco, Strelkoff, Clavel, Dufour, Metivier, Ascain, Silberman, Maccos, Cardesse. Au total, environ 200 peintures, dessins, collages, lithographies accrochées au fur et à mesure des dons qui continuaient d'arriver 2 jours après le vernissage témoignent de la colère et de la solidarité des jeunes artistes.

Eugénie DUBREUIL



le théâtre

Les Rosenberg ne doivent pas mourir

A droite et à gauche de la scène des Tréteaux de France, deux cellules vont recevoir un couple qui se jugeait comme un homme et une femme ordinaires, Ethel et Julius Rosenberg, condamnés à mort pour conspiration et exécutés le 19 juin 1953. Ce n'était pas une conspiration banale : les Rosenberg auraient remis à l'Union soviétique le secret de la bombe atomique. Secret de Polichinelle : en 1945 des savants célèbres convoquaient une conférence de presse au nom de la Fédération des savants atomistes et affirmaient que « nul secret fondamental n'était inconnu d'une quelconque nation industrielle du monde. » Qu'importe ! Les Rosenberg sont mal, terriblement mal tombés. La guerre de Corée éclate le 25 juin 1950. Le 17 juillet, moins d'un mois avant sa femme, Julius est arrêté. Ce sont tous deux des progressistes. Le tribunal ne parviendra jamais à prouver qu'ils ont appartenu au parti communiste, mais le Comité des activités anti-américaines sévit aux Etats-Unis. Les Rosenberg sont suspects avant d'être inculpés.

La pièce récente d'Alain Decaux montre les Rosenberg pris dans un filet de passions politiques et dans l'étau d'une justice politisée. David Greenglass, principal témoin à charge, comprit très vite que s'il se dédouanait en se prétendant aux ordres d'un chef lié aux Soviets, sa peine serait plus légère.

Afin de gonfler le complot, le F.B.I. découvre deux amis de Julius qui pouvaient « faire l'affaire ». L'un, Morton Sobell niera jusqu'au bout l'existence du complot, et purge encore en prison une peine de trente ans. L'autre, Max Elitcher était menacé de poursuites pour parjure et passible de cinq ans d'emprisonnement : il avait accepté un poste dans l'administration après avoir déclaré qu'il n'était pas communiste et le F.B.I. savait qu'il avait menti. Il déclara au tribunal qu'au moment de son interrogatoire, il en avait été « mortellement effrayé ». A la suite d'une déposition incriminant Sobell et les Rosenberg, Elitcher ne sera plus inquiété.

Dans la pièce d'Alain Decaux, généreuse et passionnée, apparaît surtout le personnage d'Emmanuel Bloch leur défenseur, incarné par Charles Denner qui pratiquement sans honoraires défendit jusqu'au bout la cause des Rosenberg. Silvia Monfort est Ethel Rosenberg, frêle et ferme à la fois. Le procureur, François Darbon, joue avec conviction et mesure son rôle assez effrayant d'incquisiteur anti-communiste.

Nicole de BOISANGER-DUTREIL

CE MOIS- CI...

Vendredi 3 mai : Conférence-débat « Le racisme dans le monde et en France » par M^e Rappaport, à la salle des fêtes de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise).

Du samedi 4 mai au samedi 18 mai : Exposition « Les travailleurs immigrés » à la Maison des jeunes de Clichy.

Dimanche 12 mai : Exposition à l'Ecole normale d'instituteurs de Rouen : « Le racisme en France - Le racisme aux U.S.A. - L'apartheid en Afrique du Sud ».

Mercredi 15 mai : Participation de M^{me} Leroux-Hugon à une conférence-débat sur le racisme organisée par la M.J.C. de Besançon. Projection de « Derrière la fenêtre » de J. Schmidt.

Samedi 18 mai : Projection de « La Marche » et de « Come back Africa » au Relais culturel de Gif-sur-Yvette.

Samedi 25 mai : Colloque sur les travailleurs immigrés organisé par différentes organisations syndicales et culturelles de Nancy, dont le comité du M.R.A.P.

Mardi 28 mai : Conférence-débat sur le racisme organisée par une association féminine de Bezons, avec la participation d'Albert Levy et de Moktar Allab.

la vie du mrap

allo, ici...

Lyon

Plusieurs manifestations dans des Maisons de jeunes se sont déroulées, avec le concours du comité du M.R.A.P., à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, et dans les semaines qui ont suivi.

La M.J.C. de Tassin-la-Demi-Lune a pris l'initiative de deux conférences-débats, préparées par des tracts explicatifs : « Faut-il exterminer les nomades ? », causerie animée par M. Lucien Pegon ; « Aujourd'hui l'esclavage ? », avec MM. Jacob Oliel et Marcel Polland-Dulian, dans la grande salle communale de l'avenue de Lauterbourg.

A la M.J.C. du 101, bd des Etats-Unis, ont eu lieu une exposition sur le racisme et un débat. Couvrant sept panneaux, l'exposition était l'œuvre d'une animatrice et d'un animateur qui ont travaillé, quinze jours durant, à sa réalisation, en s'aidant de **Droit et Liberté**. Elle a été présentée pendant trois semaines dans la bibliothèque, fréquentée par 1.500 jeunes et adultes, puis elle a été transportée à la M.J.C. de Tassin.

Dans le Rhône également, la M.J.C. de Tarare nous signale une « information » sur le racisme, comprenant deux veillées consacrées l'une à la ségrégation aux U.S.A., l'autre au racisme en France.

Le film **O Salto** de Christian de Chalonge a été présenté, le 22 avril, à Villeurbanne, sous l'égide de notre comité lyonnais. Un débat sur les travailleurs immigrés en France a suivi la projection.

(Le comité de Lyon, animé par Pierre Azuelos, est placé sous la présidence collective des professeurs Pierre Wertheimer, Jean Lacroix, Louis Achille et du pasteur J. Walter.)

Aix-en-Provence

Succès, à Aix-en-Provence, de la conférence-débat organisée, le 21 mars, par le comité du

M.R.A.P., à l'amphithéâtre Jullien. Sous la présidence de Serge Krywkoski, ancien conseiller municipal de Marseille, plusieurs exposés ont été présentés : par M. Moscatelli (C.G.T.) sur la situation des travailleurs immigrés, par M^e Charrier sur les aspects juridiques de l'action antiraciste, et par M. Tet, professeur à la Faculté, sur les aspects psychologiques du racisme. Le débat fut animé grâce à l'intervention de nombreux étudiants qui formaient la majorité de l'assemblée.

Avec le concours du M.R.A.P., le club U.N.E.S.C.O. a présenté, le 20 mars, le film **Kriss Romani**, de Jean Schmidt, dont la projection fut suivie d'un débat avec la participation d'un Gitane de la ville.

Le M.R.A.P. figure, d'autre part, parmi les vingt associations qui ont signé un tract, largement diffusé, dénonçant le scandale d'un bidonville, la « cité-wagons », où logent des familles nord-africaines, espagnoles et françaises. Cet appel, lancé à l'initiative de l'Association aixoise d'aide aux migrants, demande des mesures urgentes pour la création d'une cité provisoire décente et pour favoriser l'intégration des habitants du bidonville dans la vie économique et sociale aixoise.

Un sympathisant du M.R.A.P. a recueilli, à l'Ecole normale d'instituteurs, de nombreuses signatures sur notre pétition réclamant l'adoption d'une législation antiraciste.

(Le nouveau bureau du comité du M.R.A.P. d'Aix-en-Provence est ainsi composé : présidente, M^{lle} Dominique Krywkoski ; vice-président, M. Robert Dadoy ; secrétaire générale, M^{me} Andrée Colombain ; trésorier, M. Claude Dupont.)

Montreuil

Le problème du racisme a donné lieu à un grand débat à Montreuil, le 28 février. Le Ciné-club Méliès projetait le film de Jean Schmidt **L'Afrique des banlieues**, dont une partie a été tournée dans cette localité de la banlieue parisienne. Le réalisateur, ainsi que le docteur Fourestier participaient, entre autres, à cette soirée, ainsi qu'Antoine Mayol, du M.R.A.P., et Sally N'Dongo, président de l'Union des travailleurs sénégalais.

Le 26 avril, une autre soirée sur « la greffe du cœur et l'apartheid » se tenait à la Maison des jeunes et de la culture, avec la participation, entre autres, d'Elisabeth Mathiot, de maître Jean-Jacques de Felice et de la journaliste Andrée Andrieu.

(Le comité du M.R.A.P. de Montreuil, au cours de sa réunion du 6 mai, a constitué son bureau comme suit : Maurice Eisenberg, président ; Antoine Mayol, secrétaire ; M. Goudet, trésorier ; M. Dautre, archiviste ; M. Ferlender, responsable à la diffusion de **Droit et Liberté**.)

Champigny

La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est devenue ici... une semaine, marquée par des initiatives originales.

Tandis qu'à la bibliothèque municipale se tenait une exposition permanente sur le racisme et l'action antiraciste, une séance de cinéma pour les jeunes était organisée le jeudi 21 après-midi (film : **Le Journal d'Anne Frank** présenté par

100 × 300

LES comptes rendus publiés ici mensuellement sur les initiatives de nos comités locaux, sur les conférences, expositions, débats, soirées cinématographiques organisées avec le concours du M.R.A.P. ne donnent qu'une faible idée de l'activité intense que déploie notre Mouvement. Ils permettent cependant de comprendre tout ce que de telles réalisations peuvent coûter non seulement en efforts, en dévouement, mais aussi en argent. L'extension de notre influence, l'intérêt suscité partout par l'action antiraciste ne se traduisent pas — pour le moment du moins — par un apport financier correspondant.

PARALLÈLEMENT, la diffusion de **Droit et Liberté** se développe. Mais, en lançant la nouvelle formule, il y a un peu plus d'un an, nous avons pris des risques importants. La situation n'est pas encore stabilisée. Les dépenses afférentes à notre revue ne peuvent être couvertes actuellement qu'avec des subventions du M.R.A.P.

Nos progrès constants, dans tous les domaines, justifient un optimisme raisonnable. A longue échéance, nous pouvons espérer un fonctionnement plus aisé de **Droit et Liberté** et du M.R.A.P. Mais dans l'immédiat, il faut « tenir le coup ». C'est aujourd'hui le problème numéro 1 qui se pose à nos militants, à tous nos amis.

Il faut donc multiplier tous les efforts pour faire entrer des fonds par les moyens habituels : abonnements, bons de soutien, adhésions, diffusion de la revue, etc... Mais il faut aussi s'ingénier à trouver des ressources nouvelles.

Si le M.R.A.P. recevait chaque mois pendant un an 300 versements réguliers de 100 francs, son existence et celle de son mensuel seraient définitivement hors de danger. Est-ce possible ? Certains peuvent marquer leur attachement au M.R.A.P. en effectuant personnellement de tels versements : une vingtaine de nos amis viennent de s'y engager. Dans d'autres cas, plusieurs personnes peuvent se grouper pour recueillir cette somme mensuelle : c'est ce qu'ont fait par exemple les membres de notre comité de Nanterre. Enfin, il va de soi que tous versements, inférieurs ou supérieurs, seront utiles et bienvenus.

L'avantage de telles cotisations régulières est qu'elles nous permettent de tabler sur un budget assuré.

Peut-être que d'autres suggestions seront faites, d'autres dispositions prises. Pensez-y. L'essentiel est que vous nous aidiez. Tout de suite.

mrap

BULLETIN D'ADHÉSION

Approuvant le combat de « **Droit et Liberté** » et désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHÈRE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de (1).

Je souhaite (2) :

● recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.

● être invité à ses réunions et manifestations,

● participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

(1) De 1 à 10 F : Ami du M.R.A.P. ; de 11 à 50 F : Souscripteur ; de 51 à 200 F : Donateur ; au-dessus de 200 F : Bienfaiteur.

(2) Rayer les mentions inutiles.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)

30, rue des Jeuneurs - Paris (2^e) - Téléphone : 488-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

M^{me} Madeleine Reberieux) et deux projections de **O Salto** avaient lieu le vendredi 22 et le samedi 23 au centre « Les Loisirs ». Pour ces deux dernières soirées, le comité du M.R.A.P. avait édité des tracts en portugais, distribués dans le tristement célèbre bidonville où se situe une partie du film, et les Portugais vinrent en grande nombre.

Au total, ce fut un grand succès : il faut souligner l'appui apporté par la municipalité à ces réalisations qui ont permis au comité, présidé par M. Nathan Sosna, d'élargir son audience.

Montrouge

Fondé il y a un an, à la suite d'une semaine antiraciste organisée par la Maison des jeunes et de la culture, le comité local du M.R.A.P. a été cette année l'initiateur de la soirée marquant la Journée internationale du 21 mars. A lui s'étaient joints plusieurs groupements : C.F.D.T., C.G.T., Association générale des familles, Communauté des jeunes, Eclaireurs unionistes, J.O.C., Ligue des droits de l'homme, M.C.A.A., Scouts de France, U.J.C.F., Union féminine et sociale, Fédération des œuvres laïques.

La soirée, au centre administratif, a connu un vif succès. Elle comprenait un débat présidé par

M^e Roland Rappaport (M.R.A.P.), à la suite d'un exposé de M^{me} Rosenfeld (Ligue des droits de l'homme), sur les « **Droits de l'enfant et les devoirs de l'homme** » ; la projection du film de Jean Schmidt **Derrière la fenêtre** ; des danses africaines et israéliennes.

A cette occasion, la Maison des jeunes avait publié un important numéro spécial de son bulletin consacré au racisme, contenant notamment des articles de toutes les associations participantes, en premier lieu celui de Pierre Paraf.

(Le comité de Montrouge est animé, entre autres, par M. Jean Marty, président, M^{lle} Françoise Bertheloot, secrétaire, M^{lle} Marie-Noëlle Brianais, trésorière. Son siège est à la mairie. Il a obtenu une subvention de la municipalité.)

Nanterre

La semaine de cinéma **Toute l'Afrique**, organisée par le théâtre des Amandiers, s'est ouverte, le 21 mars, par une soirée consacrée à l'apartheid, organisée avec le concours du M.R.A.P. Après la projection de **Come back Africa** et d'un court-métrage sur l'Afrique du Sud, un débat a eu lieu avec la participation entre autres, de M. Raymond

**CRÉATIONS
FÉMININES**

*Michel
Flame*

134, rue d'Aboukir, 134
Paris 2^e - Tél. 488-28-33

**VENTES
SUR STOCKS
PERMANENTS**



Barbet, député-maire, Mme Elisabeth Mathiot et M^e Jean-Jacques de Félice, animateurs du comité de liaison contre l'apartheid, M. Pierre Coula (M.R.A.P.) et M. Pierre Debauche, directeur du théâtre des Amandiers.

Le dépliant édité par le M.R.A.P. pour la Journée internationale a été largement diffusé par le comité local qui l'a adressé, notamment, à tous les enseignants.

Les 6 et 7 avril, le comité a, en outre, organisé une importante exposition sur le racisme, à la salle des fêtes de la mairie. Cette exposition a reçu un grand nombre de visiteurs.

Signalons que tous les membres du comité de Nanterre, que préside Robert Pac, ont pris la décision — appliquée depuis plusieurs mois — de diffuser régulièrement chacun cinq numéros de **Droit et Liberté**.

Lille

Le comité lillois, animé notamment par nos amis MM. Kerherve, Eckman, Collot, Scharfman, poursuit depuis de longues années son travail d'information, de recrutement, de diffusion.

En décembre, il avait organisé une conférence de M. Yves Cassez, sur le thème **Racisme et éducation**, destinée aux enseignants.

Le 22 mars, ce fut une grande soirée cinématographique, avec la présentation, pour la première fois à Lille, du film de Joris Ivens **Le Ciel, la Terre**, et de **La Bombe** de Peter Watkins.

L'Hay-les-Roses

Initiative intéressante à L'Hay-les-Roses : annoncées par tracts et affiches, deux journées sur le thème « Guerre et racisme », organisées en commun par le Mouvement de la Paix, le M.R.A.P., le M.C.A.A. et les associations locales d'anciens combattants.

La séance du samedi 24 février après-midi, présidée par Mme Hélène Langevin-Joliot, était consacrée à « la folie nucléaire » ; celle du dimanche matin au racisme avec la projection du film **Les autres**, un exposé d'Albert Lévy et un débat présidé par M. Lehmann, secrétaire du comité de la Banlieue sud ; celle du dimanche après-midi au Vietnam, avec une conférence du professeur Marcel-Francis Kahn, médecin des hôpitaux, de retour d'Hanoï.

Dunkerque

« Le racisme est (aussi) parmi nous : c'est l'un des enseignements de la table ronde organisée au théâtre par le Centre culturel » : sous ce titre, **La Voix du Nord** publie un compte rendu copieux de la soirée du 1^{er} mars à Dunkerque.

Plus de six cents personnes ont assisté à ce débat entre Pierre Paraf, président du M.R.A.P., Sougan Agblemagnon, délégué du Togo à l'Unesco, l'abbé Leman, de Pax Christi, et Jean-Francis Held, co-auteur du livre **Les Français et le racisme**.

« Cette table ronde, écrit encore le journal, aura été une incitation pour les assistants à « balayer devant leur porte » pour reprendre l'expression de Pierre Paraf, à se tenir constamment sur leur garde, parce que cette tare ne sera jamais totalement déracinée ; elle aura été en outre un facteur d'enrichissement culturel, une occasion de faire progresser « l'humanisme », si souvent remis en

question en ces temps de haine, de violence ou, plus insidieusement, d'indifférence égoïste et sereine. »

**De la région
parisienne...**

● **Le racisme et les travailleurs immigrés**, débat organisé par la Commission des Jeunes de l'usine Alstom, le 26 mars, à St-Ouen. Projection du film **L'éléphant rayé**.

● Exposition sur le racisme et conférence-débat animée par Charles Patant, le 6 avril, à la M.J.C. de **Malakoff**.

● Projection de **Come back Africa**, exposé d'Albert Lévy, sur l'apartheid et le racisme, suivi d'un débat animé, le 17 avril, à la salle des fêtes de Viry-Châtillon, sur l'initiative de la Maison des jeunes.

● Gala sous le patronage du M.R.A.P., le 18 avril, au cinéma **Le Casino**, au Raincy, pour la première du film **Dans la chaleur de la nuit**. Débat animé par Roger Maria.

● Débat sur le racisme au Foyer des Auberges de jeunesse de **Noisy-le-Sec**, le 24 avril, avec la participation de M^e Hermant.

● Débat sur le racisme animé par Mlle Jacqueline Marchand, le 25 avril, au lycée technique Paul-Doumer, au Perreux. Projection d'un court-métrage, **La montée du fascisme en Allemagne**.

...et d'ailleurs

● Une semaine sur l'apartheid organisée en mars par la M.J.C. de Château-Thierry (Aisne) : projection de **Come back Africa**, exposition, conférence de Mme Mireille Szatan-Glayman.

● Conférence de Roger Maria, sur le thème **Racisme et antiracisme en 1968**, le 13 mars, à Rennes, sous l'égide de l'Union Rationaliste et du M.R.A.P.

● Soirée antiraciste organisée, le 20 mars, par le ciné-club de Vernon (Eure) et présentée dans un numéro spécial de son bulletin : **Séquence 46**. Projection du court-métrage **Les Autres** et du film de John Ford **Le Sergent noir**.

● Conférence de Roger Maria sur le thème **Racisme et antiracisme en 1968**, le 21 mars, à Toulon, sous l'égide de l'Union Rationaliste.

● Soirée sur le racisme organisée, le 3 avril, par la section de St-Valéry-sur-Somme de la Ligue des Droits de l'Homme. Projection de **Derrière la fenêtre** et de **L'affaire Dreyfus**.

● Exposition et conférence de Roger Maria sur le racisme, avec projection du court-métrage **Les Autres**, le 19 avril, à la Maison des jeunes de Morsang-sur-Orge (Essonne).

● Soirée organisée le 27 avril par l'Amicale des anciens déportés à Artenay (Loiret). Projection du **Journal d'Anne Frank**. Conférence d'Olga Wormser-Migot, et débat.

● Semaine d'information sur la résistance et la déportation, du 27 au 30 avril, à Dammarie-les-lys (Seine-et-Marne) : exposition, diffusion de **Droit et Liberté**.



payscope

VOYAGES pour ETUDIANTS et JEUNES

ISRAEL et TURQUIE, chantiers de travail, circuit et séjour	725 F
GRECE, 15 jours	665 F
TUNISIE, 15-21 jours	690 F
PORTUGAL, 15-21 jours	710 F
IRLANDE, 20 jours	890 F
YUGOSLAVIE, 24 jours	930 F
SARDAIGNE, 15 jours	670 F
COTE D'IVOIRE, 35 jours	1.885 F

et nos grands voyages :

KENYA, 21 jours	1.885 F
U.R.S.S., 18 jours	1.475 F
INDE, 24 jours	2.890 F
JAPON, 25 jours	3.800 F
MEXIQUE, 35 jours	3.150 F
CUBA, 23 jours	1.545 F

Vol universitaires vers les Amériques, Europe, Moyen et Extrême-Orient — Crédit possible

Renseignements et Inscriptions
9, rue du Helder, Paris-9^e - Tél. 523-25-34

corr. lic. 529 A

Sangène

**BAS-SLIP
COMBINÉ**

Sangène

ELASTIQUE
INDEMAILLABLE
ou
MAILLE LISSE
EXTRA-SOUPLE

Sangène

à partir de
5 fcs

Imprimé en Belgique

Distribution : Sangène - Mercl : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e - Tél. : 744-67-59.

UN NOIR A QUITTÉ LE FLEUVE

La réalité quotidienne, sinistre, tragique, de la vie d'un travailleur africain en France, et le rêve — lumineux, plein de promesses et de joies, nourri des souvenirs et des nouvelles de la famille, concrétisé par le retour au pays, à Golmy, petit village du Sénégal —, se mêlent étroitement dans le livre d'Annie Lauran.

Un noir a quitté le fleuve, document authentique s'il en fût presque entièrement recueilli au magnétophone. L'auteur, écrit Albert Memmi dans sa préface « a choisi de suggérer cette réalité humaine au lecteur en partant de l'intérieur et sur le mode du récit fait par les Noirs eux-mêmes. »

« Le livre de M^{me} Annie Lauran », écrit de son côté Salley N'Dongo, président de l'Union générale des travailleurs sénégalais en France, nous montre un travailleur africain en France avec ses problèmes et ses aspirations, au milieu d'une population et d'un mode de vie tout à fait différent de ce qu'il a connu jusqu'à ce jour. Ce garçon garde cependant sa personnalité dans cette nouvelle vie.

M^{me} Annie Lauran a su mettre en confiance ce garçon et exprime fidèlement ses sentiments. Elle n'a pu le faire que grâce à cette générosité naturelle, à cet amour du prochain, identique à nous tous. »

C'est avec l'amiable autorisation des Editeurs français réunis — que nous reproduisons les extraits ci-contre.

J E te l'ai déjà dit, nous, si on vient ici, en France, c'est pour l'argent. Ce qu'on veut, nous, ici, c'est avoir du boulot, vite, et envoyer l'argent chez nous, à Golmy.

Le jour après que je suis arrivé à Paris, alors j'ai quitté rue Nationale, de bonne heure. J'étais avec D'Jaffra. Avec lui je suis sorti, on a marché, toute la journée, pour trouver du travail. D'Jaffra était pas content, toujours il voulait revenir rue Nationale.

J'avais mal aux pieds tant on marchait, mais, tu penses, avoir fait tout ça, le voyage et dépensé l'argent et quitté la femme et son fils et les autres fils aussi, avoir fait tout ça, il fallait trouver de l'embauche, vite.

Dans chaque usine on entrait au bureau d'embauche, on demandait si on embauche demain, après-demain ? Le personnel disait : Non, aujourd'hui, il n'y a rien, ou bien le gardien qui est à la porte disait : Non, on n'embauche plus, ou alors il disait : On embauche seulement celui qui connaît le métier, pas le manœuvre.

Alors on demandait où on embauche, dis-nous une usine où on a du travail pour nous, le manœuvre. Alors y en avait qui disaient : Je ne sais pas, va-t-en, ça ne me regarde pas. D'autres étaient très gentils, ils venaient même dans la rue, ils disaient : Va par là, tourne par là, et ils disaient comment aller.

Ça, moi, j'étais très content.

On a fait onze jours sans travailler. Moi je n'avais plus de courage du tout, pour chercher, et je me disais, pourquoi je suis venu ici, pourquoi ?

Le douzième jour, on nous a pris tous les deux, D'Jaffra et moi ; à l'usine de caoutchouc.

J'AI fait dix mois à l'usine. D'Jaffra lui, il travaille toujours là. Il est jeune, lui, mais moi, je ne pouvais pas supporter tout ça et le bruit et la machine et la poussière. Je t'assure, je ne pouvais pas. Regarde mes mains, depuis ce travail-là, mes mains elles bougent comme ça, comme tu vois là.

Alors je suis venu travailler ici.

Dans l'atelier où je travaillais, il y avait deux chefs, un très gentil avec moi, mais après qu'il a quitté, il est venu une femme et cette femme-là elle était très méchante. Comme moi je ne suis pas feignant pour le travail, toujours elle disait : N'Diaye, viens là,



N'Diaye, fais ça. Tout le travail dur c'était pour moi. Cette femme-là, elle aimait ni les noirs ni les Algériens. Elle criait, elle criait après nous.

Non, ça je ne peux pas le dire, je ne suis pas bien camarade avec les ouvriers. Bonjour N'Diaye, ils disaient, même ils vont me donner la main, même le chef d'atelier donnait la main, des fois. Mais je ne suis pas bien camarade avec eux, je ne peux pas dire ça. Pourquoi ? Moi je ne connais pas les choses qu'ils disent, moi je ne sais pas. Y en avait qui parlaient : le patron est bon, d'autres : le patron est mauvais. Y en avait qui disaient : le directeur est bon, d'autres : le directeur est mauvais. Comment veux-tu que je sache, moi je ne sais rien pour tout ça.

Mamadou dit : les patrons c'est tous des salauds avec nous, les Sénégalais, parce qu'ils n'ont pas peur de nous. Et aussi avec les Algériens. Nous on ne peut rien faire contre eux, tu comprends. C'est comme ça que Mamadou parle, Mamadou sait beaucoup de choses.

Moi j'ai entendu cette chose-là : y avait un petit qui travaillait là, alors le chef du personnel a dit au chef d'atelier : ne lui donne pas son compte, on serait obligé de payer, y a qu'à s'arranger pour qu'il donne son compte.

C'est comme ça avec nous autres, les gens d'ailleurs, tu sais, c'est comme ça parce que on est seuls dans le travail, on a personne pour dire, pour aider, pour défendre. Si quelque chose va mal dans l'atelier, alors, nous, on attrape, on se fait engueuler. Qui c'est qui a fait ça, ils disent ? Alors on répond c'est N'Diaye ou l'autre là, l'Algérien, c'est Mustapha qui a fait ça.

Non jamais je ne sortais de l'usine avec des copains français. Dans l'autre atelier il y avait un noir, alors il m'attendait, et toujours on descendait ensemble. Le matin on se rencontrait aussi ensemble.

Nous, au 46, on n'a pas d'amis français. Non, je n'ai pas entendu dire ça. Nous, on préfère rester ensemble. Les Français disent des choses que moi, je ne comprends pas, et toujours ils rient, je ne sais pas pourquoi ils rient comme ça, je ne sais pas s'ils rient pour ce que moi je dis... moi je n'aime pas ça.

Peut-être que tu as raison, peut-être ils nous aiment,

L'OFFICIEL DU PRETA PORTER

est la REVUE PRESTIGE de la profession

Sa présentation, sa qualité
l'importance de sa diffusion
en font un support publicitaire
INDISPENSABLE
pour votre maison

CHARLES MANDEL, 17, Faubourg Montmartre - Paris-9

Collection Printemps-Été

1968

pour
Hommes
Femmes
et Enfants



Blazer croisé

Blouson
"Randal"

Pantalon
Ceinturon
Très grand
choix



BIR

312, rue St-Martin
PARIS, 272 12-95

VETEMENTS SPORT ET VILLE

- Vestes
- Blousons
- Cabans
- Pantalons
- Anoraks
- Fuseaux
- Pantalons à pont
- et toutes les nouveautés Teen-agers
- et tous les pantalons taille basse et pantalons marins
- Foam-Back
- Nylon
- Velours
- Tergal
- Gabardine
- Lainage fantaisie
- Imperméables

Catalogue envoyé sur demande

UN NOIR A QUITTÉ LE FLEUVE



mais je n'aime pas ça, ça me fâche. L'autre-là il a dit : grouille-toi négro. Pourquoi il dit ça ?

Mamadou a un copain français, je crois. Il aime bien connaître un Français qui lui parle très bien de la France, et lui il parle de notre pays.

Y en a qui disent que nous, les Sénégalais, on ne connaît pas le travail. Moi je dis : laisse ça tranquille, je connais le travail mieux que toi. Nous, quand on a appris, après qu'on a appris, on connaît très bien le travail, jamais on dit je suis fatigué, on reste comme ça devant le travail, on ne bouge pas devant son travail.

Tu me dis toujours : en France on ne fait pas de différence entre noir et blanc. Tu me dis ça, et je ne crois pas ce que tu dis. Les noirs c'est les noirs.

La Préfecture de police, elle embête toujours les noirs au travail, elle surveille les noirs, non ? Pourquoi elle surveille les noirs comme ça, hein ?

Mamadou dit qu'autrefois on se sentait mieux chez soi ici, en France. Maintenant, il dit, on sent quelque chose. Non, pas dans la rue, pas comme ça quand tu passes, mais il y a des gens ici, en France, qui n'aiment pas les noirs. Rue Nationale, on est venu et on a écrit sur la maison : plus d'Algériens, plus de négro-africains. On a écrit ça très grand. On a collé des papiers dessus pour qu'on ne voit plus, mais maintenant le papier est parti et Mamadou m'a lu ça.

Autrefois ce n'était pas comme ça, dit Mamadou. A son premier séjour, il était bien vu à Paris, il dit, parce que à Rouen les gens sont beaucoup racistes là-bas. Un monsieur et une dame a dit ça quand il est passé : qu'est-ce qu'ils viennent ceux-là nous emmerder ici.

Tu dis que ceux-là ce n'était pas des Français, ça je ne sais pas, peut-être tu as raison. Nous, on entend ça, mais on ne sait pas qui parle comme ça.

Mamadou dit que Rouen c'est une ville très raciste, que à Rouen on est moins bien vu qu'à Paris. Si il donnait sa place dans l'autobus à une vieille dame, elle ne voulait pas la place, il dit. Elle prenait la place seulement quand il descendait.

A Paris, si tu donnes ta place à un vieux, à une vieille, tout de suite il la prend. Il s'assied. Quelquefois même on te dit merci. C'est vrai...

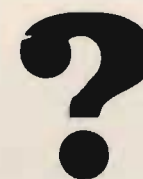
VARIÉTÉS

TROIS TSIKANES



Les gitans, ces « fils du vent » ont inspiré, depuis le Caravage et Jacques Callot, d'innombrables peintres, graveurs et dessinateurs. Ces œuvres, toujours séduites par le pittoresque, n'étaient pas toujours exemptes de racisme. Cette gravure allemande du XIX^e siècle, d'une facture toute romantique, présente des Tsiganes quelque peu conventionnels, mais bons-enfants, loin des représentations caricaturales en l'honneur à l'époque.

CONNAISSEZ-VOUS L'ART AFRICAIN



Voici moins d'un siècle, les arts non-européens n'étaient considérés que comme des arts maladroits, « primitifs », vu sous l'angle de la seule ethnologie. C'est vers les années 1905-1910 que des artistes, l'allemand Kirchner, Blaise Cendrars, Picasso, Matisse en affirmèrent la beauté et les leçons que l'art occidental devait en tirer. Le cubisme allait naître.

Pourtant, l'art africain reste encore, de nos jours, très mal connu. Bien des idées fausses en gênent encore l'appréciation.

Voici dix questions. Si vous marquez plus de 14 points, bravo ; de 10 à 14, bien. A moins de 10, vous devriez préciser vos connaissances.

1. La sculpture africaine naquit vers le début du Moyen Age, au X^e siècle. OUI NON 2
2. L'art africain est essentiellement fantastique, expressionniste et magique. OUI NON 2
3. La sculpture africaine connaît l'art du portrait. OUI NON 3
4. L'art africain est empreint d'une grande unité, du Sahara à l'Afrique australe. OUI NON 2
5. L'art africain se développa en vase clos jusqu'à l'époque de la colonisation. OUI NON 2
6. Tombouctou fut au Moyen Age le siège d'une université célèbre. OUI NON 1
7. L'architecture en Afrique noire s'est développée dans les régions en contact avec la pénétration de l'Islam. OUI NON 2
8. L'introduction de l'alphabet arabe a permis à la littérature d'Afrique noire de devenir une littérature écrite. OUI NON 2
9. La littérature d'Afrique noire a disparu avec la colonisation, pour renaître ces dernières années dans le concept de « négritude ». OUI NON 2
10. L'animisme et l'Islam furent les deux religions qui influencèrent l'art africain. OUI NON 2

(Réponses en page 42)

BÊTE ET MÉCHANT

Les sculptures tracées sur les murailles sont grossières, aucune idée d'art élevé n'y respire. Il y a donc du nègre dans la création des monuments pré-colombiens.

Gobineau (Essai sur l'inégalité des races humaines, 1853. A propos de l'art pré-colombien).

délices du monde entier

DEUX POTAGES AFRICAINS

● Potage congolais.

Recueillir le lait d'une noix de coco puis piler la chair pour en recueillir le jus et mélanger.

Ajouter même quantité de consommé de volaille. Epicer fortement y compris la noix muscade. Ajouter de la crème fraîche.

Faire chauffer et verser sur des petits cubes de coco légèrement grillés.

● Potage à l'arachide.

Faire un roux blond de beurre et farine, mouiller de bouillon de volaille.

Piler un peu des chairs de la volaille en purée, ajouter de la crème fraîche et passer au tamis avec le bouillon.

Faire griller des arachides épluchées, les piler, les ajouter au potage et remettre à cuire à feu doux en épicant fortement.

LE CARNET DE D.L.

Nos deuils.

C'est avec une grande douleur que nous avons appris le décès de notre amie Mme Recha Kornbluth, si dévouée à la cause que nous défendons, veuve du regretté Z. Kornbluth, qui fut l'un des fondateurs du M.R.A.P. et son trésorier pendant de nombreuses années. Que leur fille, Mme Jami, et toute leur famille trouvent ici l'expression de notre affectueuse sympathie.

Souvenir.

Pour le premier anniversaire de la mort de notre cher frère et beau-frère Simon Tchou, trop tôt enlevé à notre affection, nous invitons ses amis à dédier une pensée à sa mémoire.

Abraham et Zina Tchou.

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9°) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M° Saint-Lazare - Trinité)

(6°) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M° Sèvres - Babylone)

(10°) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M° Château-d'Eau).

Magasins ouverts tous les lundis

PETITES ANNONCES

5 francs la ligne

Jeune famille offre emploi de maison à Africaine ou Antillaise. Ecrire à Madame Larroquette - Le Ranch - Ustaritz. Basses-Pyrénées - 64.

CONNAISSEZ-VOUS L'ART AFRICAIN ?

(Réponses de la page 41)

1. NON. Les premières sculptures africaines connues, les sculptures Nok, venues de la Nigéria, datent du V^e siècle avant notre ère. C'est dire qu'elles sont contemporaines du Parthénon.
2. NON. C'est ainsi en effet que l'art africain est le plus souvent présenté. C'est un point de vue, sinon faux, du moins très partiel ; certaines sculptures et époques africaines (les fameux bronzes du Bénin entre autres) sont d'une facture classique, et sont, non pas des images de divinités, mais des œuvres d'art au sens où nous l'entendons en Occident.
3. OUI. La sculpture congolaise a donné, notamment, la célèbre série des « 120 rois du Congo » qui ont gouverné le centre de l'Afrique jusqu'à la colonisation. Chaque roi est accompagné d'un attribut qui symbolise l'événement marquant de son règne.
4. NON. L'Afrique noire est divisée en deux grandes aires culturelles, celle de l'Afrique occidentale, et celle du bassin du Congo, séparées par la forêt dense équatoriale où naquit un art moins riche et moins diversifié, l'art Fong.
5. NON. Des influences arabes pénétrèrent l'art africain par le Sahara, visibles notamment dans l'architecture religieuse du bassin du Niger. Des influences asiatiques apparaissent aussi dans la sculpture du Gabon. Inversement, l'art décoratif berbère d'Afrique du Nord doit beaucoup à des influences venues d'Afrique noire.
6. OUI. Tombouctou fut une ville importante à tous points de vue, jusqu'à ce que la traite des esclaves la vide progressivement de son activité économique et de sa population.
7. NON. Si les mosquées du haut-bassin du Niger sont les rares témoins d'un passé qui fut systématiquement effacé, on sait que les rois animistes du Bénin (dans l'actuelle Nigéria) construisaient de somptueux palais de bois recouverts des plaques historiées de bronze qui sont seules parvenues jusqu'à nous. De même, en Afrique australe, les ruines cyclopéennes de Zimbabwe témoignent de la grandeur d'un Empire dont on ne sait pratiquement plus rien.
8. OUI. Aux premiers temps de la pénétration de l'Islam, l'arabe devient langue érudite et les langues traditionnelles restent purement orales. Mais vers le XVIII^e siècle, l'alphabet arabe est adapté aux langues de l'Afrique occidentale. Ainsi est née une littérature écrite swahili, peul, haoussa.
9. NON. Certaines littératures négro-africaines écrites en arabe se sont perpétuées pendant toute la colonisation et ont connu un regain de vitalité depuis la décolonisation. C'est surtout vrai de la langue peul qui a donné de manière ininterrompue des poèmes et des contes.
10. NON. Le christianisme joua aussi un rôle culturel important. Il existe un art chrétien nilotique qui s'est développé de l'antiquité à nos jours. Mais, dans certains pays africains dont les souverains se sont convertis au christianisme avant la colonisation, il existe un art africain chrétien. Ce fut le cas de l'Angola, devenu chrétien au début du XVII^e siècle (sous la reine Jinga), où furent notamment sculptés un grand nombre de crucifix qui ne devaient rien, sinon leur thème, à l'art européen.

LE MATERIEL D'ENTREPRISE
ET DE TRAVAUX PUBLICS

"L.A.H.O"

S. A. AU CAPITAL DE 2 051 280 F

134, avenue Aristide-Briand
92-Bagneux
à 2.300 mètres de Paris
(Porte d'Orléans)

Téléphone : 735-15-10 (6 lignes)
Câble : MATELAHO - Paris

Offrons à représentants
grosse situation, si
très bons vendeurs.

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

SUR LA ROUTE DE VOTRE SANTÉ

Choisissez
les stations de
détente de la

chaîne
thermale
du soleil



stations agréées par la S.S.

Demandez la
documentation sur la station
qui vous intéresse à :

**LA MAISON
DU
THERMALISME**

32 Av. de l'Opéra, Paris 2^e
Tél. 073 67-91

ou à l'Office Thermal
et touristique
dans chaque station.

DAX
Landes

Capitale du rhumatisme traumatologie, névralgies, névrites, lymphatisme, sciatiques, polyarthrites, spondylarthrites.
Ouvert toute l'année.

ST-CHRISTAU Bouche, muqueuses, dents, dermatologie.

Basses-Pyrénées Avril - octobre - Altitude 320 m.

EUGÉNIE-LES-BAINS Colibacillose, maladies de la nutrition, du tube

Landes digestif et des voies urinaires - Obésité.

Rhumatismes. Avril - Octobre.

BARBOTAN-LES-THERMES Station de la jambe malade

Gers circulation veineuse, phlébites, varices. Rhumatismes, sciatiques, traumatologie.
Station reconnue d'utilité publique. Avril - novembre.

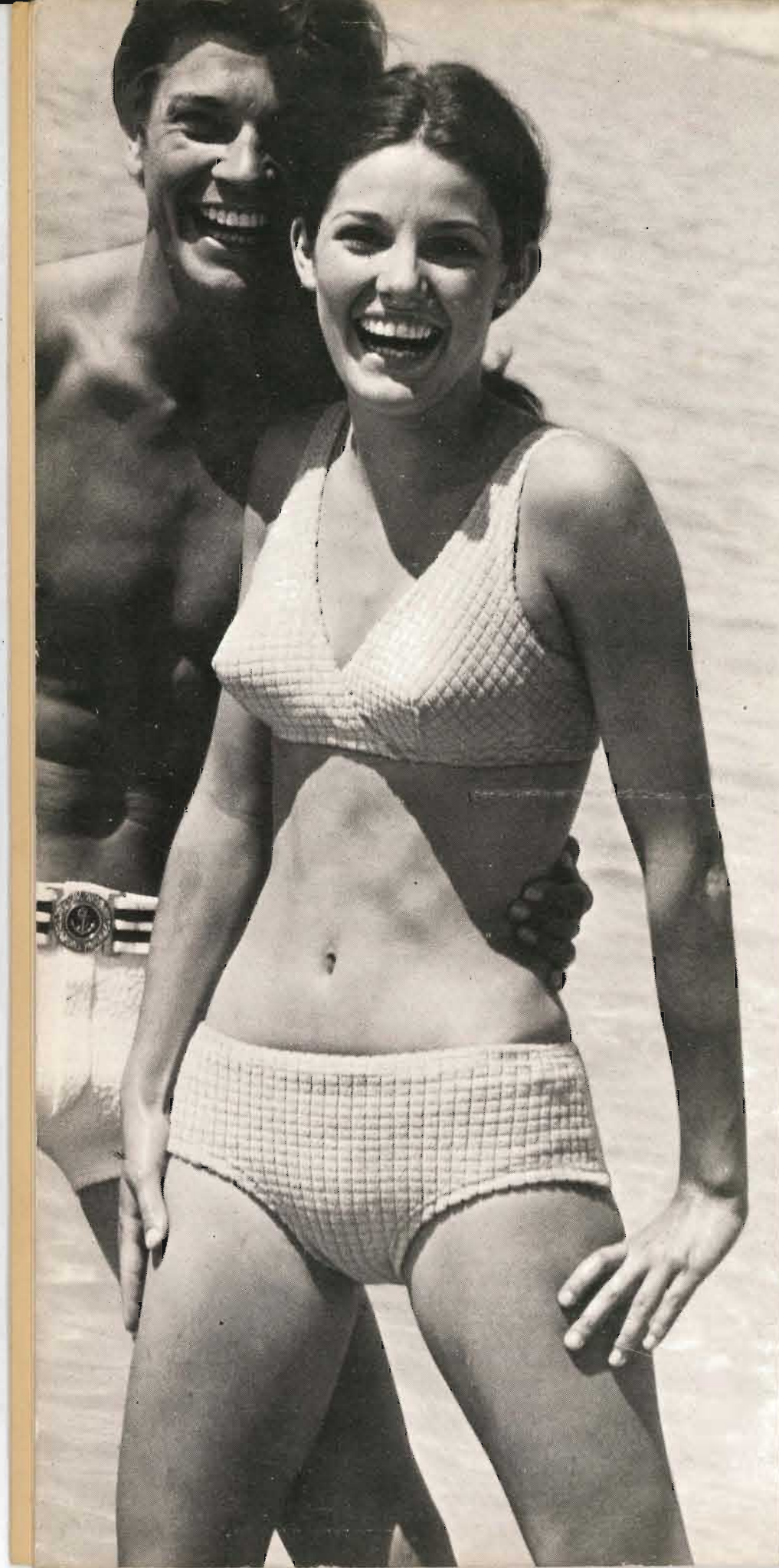
MOLITG-LES-BAINS Affections de la peau, voies respiratoires

Roussillon rhumatismes, obésité, station pilote de la relaxation. Altitude 450 m. Climat méditerranéen tempéré. Ouvert toute l'année.

GRÉOUX-LES-BAINS Rhumatismes, voies respiratoires arthroses,

Alpes de Provence traumatologie, arthrites.

Altitude 400 m. Climat méditerranéen tempéré. Ouvert toute l'année.



bonnes vacances avec

Bilytis PARIS

Catalogue et liste des dépositaires sur demande à Bilytis
B.P. 233-02 - Paris R.P.